

folklore

REVUE D'ETHNOGRAPHIE MÉRIDIONALE

BERGERS ET TROUPEAUX
EN LANGUEDOC

TOME XXXVII
47^{me} Année N° 2-3
Eté - Automne 1984

194 - 195

FOLKLORE

REVUE D'ETHNOGRAPHIE MÉRIDIONALE

Fondateurs :

Fernand Cros-Mayrevieille - René Nelli

Directeur :

J. Cros-Mayrevieille

Secrétaire :

René Piniès

Comité de rédaction

Claude Achard, Josiane Bru, Daniel Fabre, Urbain Gibert
Jean Guilaine, Jean-Pierre Piniès.

TOME XXXVII

47^{me} Année N° 2-3

Eté - Automne 1984

RÉDACTION :

Les articles doivent être adressés à **FOLKLORE :**
« Maison Mot » 91, rue Jules-Sauzède - 11000 CARCASSONNE

Abonnement Annuel :

Prix de ce numéro	15 F.
— France	40 F.
— Etranger	55 F.

Adresser le montant au :

« Groupe Audois d'Etudes Folkloriques »,
Domaine de Mayrevieille, Carcassonne
Compte Chèques Postaux N° 20.868 Montpellier.

BERGERS ET TROUPEAUX



FOLKLORE

TOME XXXVII - 47^e Année

N°2 - 3 - Été, Automne 1984



Je me souviens d'un troupeau rencontré sur la route, bergers, le père et le fils sans doute ; portant le sel dans la bourse de cuir ; le père, barbe ruse, blouse luisante, et l'air sympathique d'un homme fort économe de ses paroles. Trois agneaux blancs, ayant peine à suivre, bêlaient.

SOMMAIRE

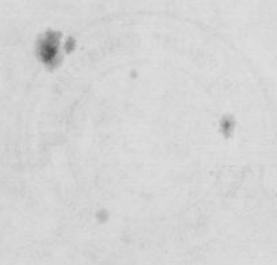


BERGERS et TROUPEAUX LANGUEDOC - CATALOGNE

1^{er} partie *avec LEBLANC, Images de Mieux*

Jean-Pierre PINIÈS
Une civilisation pastorale.

André CABROL
Lexique pastoral du Languedoc-Oriental.



MEMORIAL
JOURNAL

THE
MEMORIAL

OF THE

MEMORIAL

MEMORIAL

MEMORIAL

BERGERS ET TROUPEAUX en LANGUEDOC

Je me souviens d'un troupeau rencontré sur la route, conduit par deux bergers, le père et le fils sans doute ; le jeune, devant, portant le sel dans la bourse de cuir ; le vieux, derrière, barbe rude, blouse luisante, et l'air sympathique d'un homme fort économe de ses paroles. Trois agneaux blancs, ayant peine à suivre, bêlaient.

Ils allaient vers le nord et arriveraient à la prochaine étape avant que pointe au-dessus de l'Aric la première étoile.

Jean LEBRAU, *Images de Moux.*

UNE CIVILISATION PASTORALE

Céréales hier, vignes aujourd'hui, le Languedoc, si l'on s'en tient à cette vision superficielle, peut apparaître comme voué à une monoculture outrancière qui dissimule des diversités et des conflits que l'Histoire semble, selon les périodes, accentuer ou atténuer. Ainsi ce pays, où les plaines céréalières et viticoles côtoient les garrigues et les montagnes retournant au sauvage, fut un haut lieu d'élevage, royaume des troupeaux ovins cantonnant en ses marges pyrénéennes le plus gros bétail.

Un milieu favorable ?

Si on a vu dans le Languedoc une terre d'élection de l'élevage ovin en vantant les faveurs de ses conditions naturelles, un relief accidenté offrant de grandes surfaces de parcours, une diversité de milieux complémentaires, de la mer à la haute-montagne, un climat propice avec les sécheresses estivales des garrigues compensées par la fraîcheur des sommets, des sols riches en matières azotées et une végétation abondante et variée, il n'en reste pas moins que ses paysages, à travers leur variété, ont été transformés par les troupeaux au point qu'ils trouvent aujourd'hui leur unité dans la dégradation du profil originel. A l'ouest ce sont les Corbières audoises, sèches et âpres, vaste quadrilatère que délimite l'Aude, la mer et le sillon du Fenouillèdes, où se mêlent cimes et bassins, plateaux et sommets calcaires érodés que déchirent des gorges et des défilés tantôt en butte aux coups violents du *cers*, tantôt enveloppés par la *marinade* chaude et humide. Plus à l'est, c'est la garrigue montpelliéraine entre les vallées de l'Hérault et du Lez, fermée au sud par le bassin marneux de Saint-Martin-de-Londres ; délaissant bassins et vallées, c'est dans les collines et les plateaux karstiques et calcaires que s'étend la garrigue où les épineux le disputent aux pierres du sol mis à nu. On y retrouve la même sécheresse et la même luminosité que dans les Corbières, donnant une couleur plus grecque que latine à ces territoires aux étés terriblement secs, dévastés en automne et au printemps par des pluies torrentielles qui entraînent le sol sans pénétrer en profondeur, balayés par des vents violents et subissant chaque année des hivers longs et froids. Plus à l'est, lui répond la garrigue nîmoise tandis qu'au nord s'étendent les Cévennes, crêneau de hautes terres profondément entaillées de cours d'eau, territoire de minuscules parcelles soutenues de murs de pierre sans cesse consolidés, dominées par les vastes étendues des Causses et les pics de l'Aigoual ou du Lozère.

Mais l'action millénaire des hommes et des bêtes a profondément modifié la flore puisqu'au fil de leurs besoins ils ont détruit l'antique forêt de feuillus et de chênes à coups de défrichements, d'incendies et de troupeaux toujours plus nombreux sur des espaces inaptes à les supporter. Les exigences sans cesse croissantes de bois pour assurer le chauffage des villes, la fabrication de charpentes et de menuiseries ont conduit à un désastre aggravé par les incendies fréquents : à côté des feux destinés à étendre les cultures, il faut mentionner ceux que l'on allumait pour gagner des herbages puis les incendies que l'on provoquait régulièrement pour accélérer la germination des graines et la formation de pousses tendres dont le bétail est friand. Si les effets de telles pratiques étaient bénéfiques à court terme, dans la durée il en allait tout autrement et la forêt laissait peu à peu place aux « hermes », ces terres en friches pauvres. Aux incendies s'ajoutaient les troupeaux qui écrasaient le sol à force de piétinement et ruinaient la végétation quand on les entassait dans des parcours trop exigus, sans compter le peu de soin que certains éleveurs apportaient à des pâturages qu'ils louaient pour des durées souvent trop courtes, allant même plus tard jusqu'à vendre dans les plaines le fumier régénérateur indispensable au lieu de le laisser sur place.

A quelques variantes près, ces régions allaient connaître le même cycle, passant de la forêt au taillis épineux, à la brousse à kermès et à buis pour en arriver aux bruyères et aux genêts, dernière étape avant la ruine que représentent les asphodèles, les aphyllantes ou la pelouse grisâtre de brachypodes rameux en proie à une érosion profonde. Tel est le fruit d'une action continue depuis les premiers pasteurs jusqu'aux troupeaux actuels, moins nombreux qu'ils ne furent par le passé, mais aussi moins favorisés par cette pauvreté végétative.

Des premiers pasteurs à la décadence contemporaine

C'est au néolithique qu'allait se produire la mutation fondamentale qui allait faire de prédateurs vivant de produits de la chasse, de la pêche et des cueillettes, des producteurs s'essayant à domestiquer diverses espèces animales dont le mouton connu dès le septième millénaire avant notre ère. Sans doute existait-il des moutons sauvages de petite taille qui ont fourni les souches des animaux domestiques, encore que certains pensent que l'espèce nous est venue de l'Orient. Il ne fait aucun doute cependant que, devenant peu à peu la base de l'alimentation carnée, le mouton allait modifier le paysage puisqu'on allait attaquer la forêt avec les haches en silex et multiplier les incendies pour gagner des terrains de parcours et étendre les surfaces herbeuses. On retrouve trace de ces pasteurs transhumants à l'âge de fer avec le peuple dit des Tumulus ou de Hallstadt envahissant le Lan-

guedoc par les crêtes et les cols cévenols, fixant un genre de vie qui allait connaître de nombreuses variations.

Au Moyen Age, s'il reste une activité d'appoint, l'élevage des moutons joue quand même un rôle fondamental à juger de la place qu'on lui assigne : il n'est pas utilisé pour les échanges comme le sont les céréales quand le numéraire fait défaut et l'on hésite à s'en défaire vu le rapport que l'on retire de sa viande et de sa laine. Les troupeaux les plus fréquents ne dépassent pas la centaine de têtes avec une moyenne de cinquante à soixante-et-dix chez les riches villageois et les chevaliers et sans aucun doute moins chez le simple brassier qui disposait cependant de quelques unités destinées à la consommation familiale. Ce sont dans les abbayes installées en bas-Languedoc, aux temps carolingiens, qu'il faut chercher les troupeaux les plus importants si l'on considère leurs terrains de parcours : le monastère cistercien de Fontfroide près de Narbonne dispose ainsi de pacages dans toute la région allant de la Montagne Noire jusqu'au Roussillon et en Aragon ; les textes concernant l'abbaye de Lagrasse, dans la même région, évoquent aussi les problèmes de dépaissance sans que l'on puisse déterminer précisément l'importance du troupeau, mais la présence signalée, vers 1480, de quatre bergers confirmés et de deux jeunes bergers permet de penser qu'il pouvait excéder les cinq cents bêtes ; dans la plaine, le monastère dominicain de Prouille disposait en 1340 de douze granges dispersées dans la région, soit un total de deux mille cinq cents bêtes avec soixante-sept chiens, et bon nombre de bergers puisqu'il était convenu que chacun devait conduire un groupe de soixante-et-quinze à quatre-vingts moutons. Au XVI^e siècle, cet essor continue et s'amplifie, les fabriques des Paroisses convertissant volontiers leurs fonds de réserve en abeilles, fournisseuses de cire indispensable au culte, et en bétail à laine ; si les paroisses les plus pauvres n'ont que quelques dizaines de bêtes, certaines, comme celle de Saint-Vincent-de-Salza, en ont jusqu'à trois cents. A côté de ces effectifs moyens ou importants, comme ceux des abbayes, il fallait aussi compter avec les possessions des bourgeois des villes et des bourgs, marchands, fonctionnaires, greffiers, officiers de justice et surtout des seigneurs fonciers propriétaires d'un cheptel pouvant aller jusqu'à six cents moutons et brebis comme à Termes dans les Corbières en 1545. S'il est difficile de fixer un chiffre global, l'invasion, en 1495, des Espagnols et des Aragonais s'emparant de vingt-cinq mille bêtes à laine permet de mesurer l'importance de cet élevage puisqu'elle s'applique à une région relativement restreinte. Cette activité intense allait être enrayée par les pestes et les guerres décimant les hommes et les troupeaux, mais, petit à petit, il semble qu'on soit arrivé à reconstituer ce cheptel qui redevient ressource essentielle. En

tout cas, jusqu'au XVII^e siècle, le mouton est présent dans les moments forts de la vie sociale, ainsi quand un paysan mariait sa fille, quelques bêtes à laine figuraient dans la dot, et dans les partages entre frères, ce bétail figurait dans les lots de division ; de même, les ouvriers employés à la moisson et au battage recevaient, sous le nom de *companage*, un paiement en nature qui, outre du grain, du sel, de l'huile et du vin, comprenait des quartiers de mouton.

En tout cas, au début du XVIII^e siècle la situation des ovins n'est pas des plus florissantes puisque dès 1706, à la suite d'une mauvaise récolte, les habitants des Corbières se plaignent au roi de ne pas pouvoir acheter le sel indispensable à l'alimentation de leurs bestiaux et ils obtiennent satisfaction. Tout au long du siècle, les plaintes et les recommandations se succèdent et se ressemblent, soulignant toutes l'insuffisance et la diminution du troupeau. En 1743, les États de la province obtiennent la défense de tuer les agneaux pendant cinq mois vu que les troupeaux étaient « réduits d'un tiers depuis certain temps ». Dix ans plus tard, c'est à l'inspecteur de Clermont-Lodève de faire les mêmes remarques : « Il manque dans la province, au-dessus du tiers des bêtes à laine qui s'y nourrissaient précédemment » et il estime que la province pourrait entretenir le double des moutons qu'elle contient. En 1765, de Montaran va dans le même sens : « Le nombre en est diminué même très considérablement et dans les cantons où la beauté et la cherté de la laine sembleraient devoir assurer leur multiplication. » En 1787, ce sont les jurés-gardes de Limoux qui reprennent l'antienne : « ... les montagnes qu'ils avaient vues couvertes de moutons ou de brebis dans des temps peu reculés se montrent aujourd'hui désertes ». De cette récession les causes sont multiples, outre les maladies et les ravages causés par les bêtes sauvages qui ont toujours existé, on accusait l'émigration en Espagne et la trop forte consommation d'agneaux. Toutes les mesures prises pour limiter cette consommation, que l'on estimait à quarante-cinq mille agneaux par an, se révélèrent vaines, soit que l'on interdise de les abattre, soit qu'on essaie de lever un impôt sur les bêtes tuées. Quant au commerce avec les Espagnols, il était difficile de le contenir tant il arrangeait les deux parties, et c'est à de véritables raffles qu'ils procédaient sur les marchés du Narbonnais, revendant bien plus cher les produits achetés aux éleveurs dans le besoin. En réalité, c'est aussi ailleurs qu'il faut chercher la continuité de cet affaiblissement, entre autre dans l'édit royal de 1771, qui encourageait les défrichements en les exemptant d'impôts pendant quinze ans, auquel il faut ajouter plus tard la loi du 10 juin 1793 autorisant le partage des vacants communaux. Un territoire de pacage trop morcelé, la vigne envahissante qui

enfant qui en fait charge sans que l'on se préoccupât trop de son

s'empare des friches, la destruction des oliviers en 1789 et 1794, puis les soins apportés aux jeunes plantations qu'auraient menacées les troupeaux, autant de causes qui éclairent au mieux le recul du XVIII^e siècle finissant.

Pourtant l'économie ovine redémarre, encouragée par la liberté du commerce extérieur, la suppression des douanes intérieures qui ouvrent un marché nouveau, sans compter que les défrichements abusifs sont modérés, que les oliviers vigoureux libèrent de vastes pacages et que l'on s'efforce de maintenir les anciens droits de vaine pâture. Aussi, sans avoir retrouvé sa splendeur passée, le troupeau n'en compte pas moins près de un million sept cent mille bêtes en 1810 pour les départements de l'Aude, du Gard et de l'Hérault. Les encouragements de l'État n'ont sans doute pas été pour rien dans cette reprise, d'autant que ce cheptel dynamique s'inscrit au mieux dans la polyculture traditionnelle, ne concurrençant pas les céréales et se contentant, au contraire du gros bétail, de terres incultivables, d'un minimum de fourrage, produisant quand même de l'engrais, produit essentiel, sans oublier les bénéfices que l'on pouvait espérer de sa viande et de sa laine. Mais à ce renouveau vont succéder des crises qui entameront pour longtemps le prestige du mouton dans l'économie languedocienne : après 1860, c'est l'invasion massive des laines de l'hémisphère sud, un rétrécissement durable des terrains de parcours au profit de la vigne triomphante, un reboisement intensif qui aura les mêmes effets, un accroissement considérable dans les villes de la consommation de viande bovine qui témoigne d'une importante évolution des goûts ; à tel point que des régions traditionnellement dévolues à cet élevage, comme les Corbières ou la garrigue héraultaise, voient fondre leur effectif pour en arriver aujourd'hui à des chiffres qui peuvent apparaître comme dérisoires quand on sait que de neuf mille quatre-vingts bovins en 1890 dans les hautes-Corbières, on est passé à mille cent deux en 1951, ou que dans la région Bas-Rhône-Languedoc (Hérault, Gard, Lozère du sud-est) le chiffre est tombé de deux cent soixante-dix-neuf mille en 1956 à cent quatre-vingt mille en 1971. Le mouton demain ? Peut-être, si les éleveurs arrivent à surmonter les problèmes de main-d'œuvre qui se posent à eux, mais aussi la maîtrise d'un espace que l'on sait fragile ou s'ils adoptent des conduites que l'on sait rentables ailleurs.

Troupeaux et bergers

L'importance des troupeaux, comme leur mode de conduite, a passablement varié dans les régions, étant bien entendu que le petit paysan propriétaire de quelques bêtes n'a jamais connu les mêmes problèmes que le gros éleveur. Ainsi, au XIX^e siècle, à côté des petits

troupeaux, de quelques dizaines de bêtes, présents dans de nombreux territoires, ce sont les gros troupeaux, de centaines et plus rarement de milliers de têtes, qui l'emportent, associés à de grands domaines agricoles : dans l'arrondissement de Narbonne, le nombre moyen de bêtes à laine par troupeau est de cent dix-neuf ; quatre cents propriétaires ont plus de cent dix bêtes et quelques gros propriétaires dépassent le millier, comme le baron Barthès à Narbonne avec quinze cents moutons, le colonel Barthès avec onze cents unités dans son domaine de Marmorières, ou Romieu et Valade à Fleury-d'Aude qui possèdent respectivement onze cents et plus de huit cents têtes. Durant tout le siècle, la tendance n'ira qu'en se confirmant, malgré la division des propriétés. En effet, autant la petite propriété rencontrait dans la vigne des possibilités inespérées pour elle de bénéfiques, autant le possesseur d'un grand domaine était indifférent à une activité qui ne saurait être rentable qu'en faire valoir direct. Certains, cependant, prévoyant le déclin et l'accélération, se livrèrent à la spéculation en morcelant et en vendant leur propriété. Il faut reconnaître que le plus souvent ils ne voyaient dans l'élevage que source de revenus faciles ; absents de leur domaine auquel ils préféreraient le luxe et le train de vie de la ville, la terre et les bêtes ne valaient que pour le prestige ou comme capital que l'on pensait inaltérable. Ils laissaient aux fermiers ou aux métayers, voire à des régisseurs, le soin de la bonne marche du troupeau, ce qui fut plus souvent source de routine que de progrès, le fermier ne s'intéressant que médiocrement à l'avenir de ce qui n'était pas son bien propre. Les grands propriétaires de plus de quatre-vingts hectares ont subsisté dans la garrigue montpelliéraine avec des troupeaux de deux cents à trois cents têtes, voire plus de mille, le record étant détenu dans les années 1860 par Viols en Val avec un troupeau de deux mille cinq cents têtes. Mais souvent les unités sont trop petites pour être rentables quand on sait que dans le rayon de Roquefort les fermes comptent soixante-cinq brebis en moyenne alors qu'il en faudrait deux à trois cents, et quand ce ne sont pas les bêtes qui font défaut c'est l'insuffisance des pâturages, leur morcellement, les difficultés qu'il y a pour en acquérir de nouveaux.

Il est bien évident que le système de garde variait avec les dimensions du troupeau. Quand il s'agissait de petites unités, les problèmes de personnel ne se posaient pas puisque c'est le propriétaire lui-même ou un membre de sa famille qui assumait les fonctions du berger. En général, le rôle était dévolu à une personne âgée, homme ou femme, que l'on pensait ne plus pouvoir rendre d'autres services ou à un oncle célibataire ayant statut de domestique ; souvent aussi c'était un enfant qui en était chargé sans que l'on se préoccupât trop de son

assiduité scolaire. Même après les lois de 1880-1881 rendant l'école obligatoire, les absences sont multiples qui se justifient par la nécessité de garder les bêtes. Le quatrième personnage destiné à la garde était l'infirme ou « l'innocent », le moins dégourdi, preuve du peu de considération qu'on apportait parfois à une activité pourtant essentielle. Dans certaines régions, en particulier dans le haut-pays cévenol, la règle était celle des troupeaux communs avec un ou plusieurs bergers selon les besoins : ainsi Ardaillès, dans le Viganais, comptait en 1920 deux mille moutons pour trois bergers communs. Les moutons allaient paître sur les terres des propriétaires et le nombre de bêtes qu'ils pouvaient élever dépendait de leurs possibilités à offrir des terrains de parcours. Célibataire, le berger était nourri par les propriétaires en fonction du nombre de bêtes, tel qui avait un troupeau de trente unités devait assurer les repas pendant trente jours et il en allait de même pour les paiements. Longtemps ces bergers communaux, loués à l'année, ont été réglés en nature, précisément en *hivernes* ; il s'agissait de bêtes à laine que l'on gardait l'hiver et qui étaient nourries à la bergerie. Plus tard, ce système jugé primitif et dangereux — on accusait le berger de s'occuper plus particulièrement des bêtes qui lui étaient destinées — fut tempéré par un salaire en argent variant avec le nombre de têtes. Chaque matin, le berger commun parcourait les rues du village pour appeler les moutons. A Ardaillès, quand exerçaient les trois bergers communs, chacun disposait de son signe de reconnaissance : une conque marine, une corne de vache et un sifflet. Le signal donné, chaque propriétaire faisait sortir les bêtes qui étaient rassemblées pour partir au pacage ; le soir, le berger les ramenait et elles rentraient d'elles-mêmes dans leur bergerie sans jamais se tromper. Pour le pâtre, la journée était achevée et il ne s'occupait plus de la traite éventuelle, du nettoyage de la bergerie ou de l'agnelage le moment venu, activités qui incombaient toutes aux propriétaires (A.-M. Brisebarre).

Dans le cas, fréquent dans les garrigues, de propriétaires absentéistes, bourgeois résidant à la ville ou marchand trop occupé par son commerce, on livrait le troupeau à des fermiers qui louaient des bergers, ou l'on s'adressait directement à des bergers professionnels. Les droits de chacun étaient arrêtés par des baux de forme traditionnelle, appelés *gasailles*, dont les termes sont fixés dès le XII^e siècle. Pour les ovins, il existait deux sortes de *gasailles* : la *gasaille simple* et la *gasaille à rebestie*. La *gasaille simple* était aussi appelée *parcerie* ou *gasaille à demi-laine*, *demi-aniël*, *demi-paulx* car chaque année on partageait la laine des agneaux et la peau des animaux morts. A l'expiration du contrat, le capital et le croît étaient partagés à moitié.

Mais, au départ, le preneur ou *gasaillan* devait procéder au *tiercement* ou *tersement*, c'est-à-dire qu'il devait fournir le tiers du troupeau qu'il prenait en charge ou bien acheter au *gasailleur*, le bailleur, l'équivalent de ce tiers qu'il s'engageait à régler en redevances annuelles. S'il n'avait pas réussi à rembourser sa dette à l'expiration du contrat, le propriétaire retenait quelques bêtes en plus de celles qui lui étaient dues, sans pour autant pouvoir choisir ; en effet, il devait s'emparer des moutons à la sortie de la bergerie en les saisissant par les oreilles, c'était *prendre à la cornade* ou encore *à pas de porte*. Pendant toute la durée du bail, le *gasaillan* abandonnait tout droit de propriété, y compris sur les bêtes qu'il avait amenées, et en cas de conflit le bailleur pouvait lui reprendre l'ensemble du troupeau sans autre forme de procès. Quant aux charges, elles étaient réparties avec la plus grande précision : le *gasaillan* payait les taxes afférentes à l'inscription au compoix cabaliste, c'est lui qui payait les sonnailles dont devaient être munis les troupeaux ; à l'époque de la tonte, il devait nourrir les tondeurs qui étaient payés par le propriétaire. La laine était partagée, mais le bailleur se réservait un droit d'achat sur la part de toison revenant au fermier qu'il lui payait au cours du marché. Dans d'autres cas, plus rares, le colon devait fournir un poids précis de laine, en général un quintal pour cent bêtes et un quintal et demi au-delà. Si les loups parvenaient à se saisir des bêtes, les frais étaient partagés, à moins que ne soit prouvée la négligence du *gasaillan*, auquel cas il se retrouvait seul responsable ; si la maladie en emportait, il fallait justifier leur disparition en montrant les peaux et le produit de la vente était partagé. Quand les mâles étaient vendus au mois d'août, ou à la Saint-Michel de septembre, le propriétaire se réservait d'acheter sa part au *gasaillan* à un prix fixé par le bail. A la fin du contrat, on partageait à parts égales le cheptel et le croît. La durée moyenne de tels baux était de cinq ans, mais ils pouvaient être réduits à un ou rarement prolongés jusqu'à six ou sept années. La deuxième forme de *gasaille* dite *à rebestie* était moins répandue à l'origine, mais elle allait gagner du terrain dès le XVII^e siècle, touchant des troupeaux de moindre importance : après avoir établi un inventaire minutieux du troupeau, le propriétaire le confiait au fermier et celui-ci était tenu de fournir chaque année une quantité précise de laine, deux à trois livres par tête, payable en mai, après la tonte. A la fin du contrat, le *gasaillan* devait restituer le même nombre de bêtes, dans le même état, que celles qu'on lui avait confiées. Cette *gasaille* avait la faveur des deux contractants puisqu'elle assurait à l'un des revenus fixes sans altération du capital, tandis que l'autre jouissait de l'usufruit d'un bien qu'il lui suffisait d'entretenir.

Souvent, le fermier ne s'occupait pas lui-même des bêtes et il louait les services d'un berger professionnel tout en conservant les responsabilités mentionnées au contrat. Loué à l'année par un contrat oral qui lui assurait peu de recours en cas de conflit, le rivant parfois au même maître pendant de longues années, le berger percevait un maigre salaire en espèces, un certain nombre de setiers de froment, de seigle et d'orge, quelques charges de vin, quelques fioles d'huile, le sel destiné à l'alimentation du bétail puis, plus tard, une part du cheptel qui pouvait aller jusqu'au quart. Ces conditions difficiles expliquent la routine et l'ignorance que l'on reprochait aux bergers pour lesquels on n'avait que faible considération, prêts à les charger de tous les maux : qu'une bête meure ou disparaisse de façon un peu mystérieuse et voilà le berger accusé ; qu'un gerbier brûle et aussitôt on mettait l'incendie en relation avec des amendes infligées auparavant au pâtre. Piètre image, en vérité fort éloignée des représentations que s'est toujours fait l'homme de la ville de cet être à qui il prête les pouvoirs les plus mystérieux.

Homme au cœur de la Nature, on pensait qu'il pouvait prédire le temps comme soigner hommes et bêtes grâce à ses secrets ; quand venait l'époque des accordailles et que les projets de mariage se précisaient, c'est lui que les jeunes gens choisissaient comme intermédiaire pour sonder les familles ; on lui prêtait aussi des fonctions magiques en disant qu'il était *armier* — messenger des âmes — c'est-à-dire que les trépassés ayant commis quelque faute et souffrant au Purgatoire lui confiaient un message destiné aux vivants pour qu'ils réparent et les délivrent ; de la même façon, on lui attribuait la faculté de parler avec les bêtes et de les comprendre, quand il n'élargissait pas son action au-delà de son troupeau, se transformant en meneur de loups ou de serpents : musicien hors pair, fabricant de flûtes et de *bodegas* — cornemuses — il était aussi sculpteur sur bois, constructeur de *capitelles*, ces cabanes de pierre sèche parsemées dans la garrigue... Mais l'image idyllique se ternit vite quand on sait la dureté de ses conditions de vie et la silhouette enfermée dans sa vaste houppelande lourde, si elle enchante les rêves, tend à s'effacer. Mal vêtu, obligé de mener une vie solitaire au milieu de ses bêtes, condamné au célibat par des filles qui ne voudraient en aucun cas épouser un berger — si nous ne tenons pas compte des éphémères pâtres de salon qu'engendrent périodiquement les modes — le berger vit quotidiennement dans un monde de violence. Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, dans l'Hérault, cette profession occupe une place dominante parmi les accusés de la Cour d'Assises : rixes entre bergers, bagarres sanglantes avec des paysans qui pignoient le troupeau, agressions sexuel-

les sur des femmes et filles de rencontre, incendies criminels, tels sont les plus communs délits qui nous offrent une vision de ce groupe mouvant, dispersé et redouté.

Pourtant, le conducteur de troupeau fait cruellement défaut aux élevages d'aujourd'hui où les conditions matérielles qui lui sont faites vont en s'améliorant ; mais, trop bien formé, le jeune berger aspire à gravir la hiérarchie sociale tandis qu'aux autres fait souvent défaut la compétence nécessaire à la conduite d'un élevage qui a su se moderniser en gardant des liens solides avec le passé.

Espaces de pâture et problèmes alimentaires

Dès le Moyen Age, la plupart des textes qui nous sont parvenus en témoignent, s'est posé le problème des espaces de pâture pour les ovins et les droits afférents, qu'ils soient traduits en livres de cire, en cens annuel, en quartiers d'huile ou en construction de cabanes pour retirer le bétail. Chaque fois, les espaces sont bien précisés ainsi que les amendes en cas de franchissement ; il suffit d'imaginer les milliers de bêtes broutant une herbe parfois peu abondante pour comprendre la nécessité des déplacements fréquents et l'aubaine que représentait la moindre touffe d'herbe, y compris celle des cimetières que l'on essaie d'interdire au même titre que les vignes ou les oliveraies, sans trop de résultats, si l'on en croit les nombreux procès. En effet, si au départ le seigneur disposait des friches, le village s'est ensuite organisé et a créé sa police réglementant la dépaisseur du territoire avec des agents spécialisés, les *bandiers*. La zone de pacage est double, d'un côté il y a les communaux, les garrigues, les chemins, les bords de rivière et de l'autre la vaine pâture qui comprend les terres en jachère, les champs et les vignes après les moissons ou les vendanges, les jardins étant systématiquement exclus. Tant que se maintient solidement l'assolement biennal, le terroir est partagé en deux grandes soles qui se trouvent alternativement en *devèse*, en défens. Cette alternance est si prégnante que les noms de lieux eux-mêmes sont dédoublés : au ruisseau, au pré, à la serre d'*amont* répond le ruisseau, le pré et la serre d'*aval*, qui tour à tour sont interdits au troupeau. C'est qu'on manifeste très tôt le souci de protéger les cultures et qu'on interdit même définitivement de pénétrer dans certaines, dont les troupeaux sont très friands, comme les olivettes qu'ils auraient tôt fait de détruire. Par contre, on se bat pour conserver la vaine pâture contre la volonté des seigneurs, des religieux et des gros propriétaires qui veulent la réduire puisque leurs possessions sont suffisantes et qu'ils craignent autant les dégâts qu'une concurrence dangereuse. Dès le XIV^e siècle, le conflit se fait plus aigu et la colla-

boration plus difficile entre cultivateurs et éleveurs d'une part, petits propriétaires et gros possédants d'autre part. L'élevage, essentiellement sédentaire si on considère le bas-Languedoc, a besoin de plus en plus de terrains de parcours alors que les cultures s'en emparent, donc le cheptel diminue et, avec la saturation démographique, le territoire cadastral est de plus en plus protégé, réservé aux seuls indigènes, ce qui interdit toute forme de transhumance et contrarie en même temps la volonté hégémonique des établissements religieux pratiquant un élevage intensif et systématique. Dès le Moyen Age, ces problèmes et ces rivalités annoncent les crises et les variations que connaîtra l'élevage ovin, selon qu'il gagnera ou non en terrains de parcours.

On a coutume de distinguer trois zones constitutives dans l'espace vital du troupeau : le *saltus*, la *silva* et l'*ager*. Le *saltus* ce sont les garrigues et les terres vaines, étendues toujours considérables en Languedoc puisqu'elles occupent, au début du XVIII^e siècle, environ la moitié des pays d'élevage. Il est lui-même composé de plusieurs types, depuis la montagne cristalline ou volcanique (au-dessus de mille mètres) qui recevra les bêtes pendant l'estive, en passant par les causses (de sept cents à douze cents mètres), paysage ingrat et désolé fait de bonnes landes et de terres plus médiocres, et les garrigues riches en plantes aromatiques qui restent le domaine privilégié du troupeau avec des territoires variés, depuis les garrigues riches de l'Aude jusqu'à celles arides de Montpellier et de Ganges, enfin le *palus* aux limites de la mer et des étangs, favorable au mouton par sa richesse en sel et en eau, où l'homme et les autres animaux domestiques sont presque absents. C'est ce *saltus* qui est l'objet de nombreuses convoitises chaque fois que l'époque exige des cultures, c'est lui que les céréales essaient de gagner et que la vigne va envahir, se retirant dans les périodes de récession puis reprenant définitivement le dessus à la fin du XIX^e siècle. Jusqu'à la Révolution cependant il avait été relativement épargné puisque les communaux appartenaient aux seigneurs, à des marchands ou à des religieux qui accordaient le pacage moyennant une rente annuelle modique et l'entretien par les communes des *carrairades*, ces chemins qui permettaient d'accéder aux vacants ; ces étendues étaient si vastes qu'elles pouvaient supporter des troupeaux considérables, même si les rapports entre villages n'étaient pas toujours sereins certains voulant gagner à tout prix des surfaces de dépaissance. Le partage des communaux, en exécution de la loi du 10 juin 1793, allait provoquer une catastrophe puisque les particuliers en tirèrent peu de profit tandis que l'intérêt général des éleveurs s'en trouvait lésé. La loi du 20 mars 1813 ordonnant la vente

des biens communaux allait aggraver le désastre au point que le baron Trouvé, préfet de l'Aude, se désole déjà en 1818 de la situation : « Du moment que les lois nouvelles eurent abandonné ces terroirs aux communes, celles-ci en abusèrent au point que bientôt ils ne présentèrent plus qu'un aspect hideux, sans bois, sans terre, sans dépaissance, sans eau, tel enfin qu'un siècle entier pourrait à peine réparer ces immenses et cruelles dévastations ». Peu à peu, le troupeau était cantonné aux garrigues et aux montagnes dont il n'allait plus sortir.

La *silva* a été pendant longtemps une annexe pure et simple du *saltus* puisqu'on pacage aussi bien dans les bois que dans les landes, surtout en été où il y fait plus frais et où le bétail trouve une meilleure nourriture faite d'herbe, de feuilles et de glands des chênes verts. Ces bois aussi étaient l'objet de nombreuses rivalités si l'on en croit les plaintes des habitants de Montgaillard dans les Corbières reprochant, en 1790, à leurs voisins de Maisons de tenter de s'emparer de la forêt au lieu-dit le Bosc : « Depuis quelques années, les bois et les pacages de la commune de Montgaillard sont dévastés par le pasteur des lieux voisins dont les entreprises sont portées dans ces derniers temps aux plus grands excès, que notamment le pasteur et autres habitants du lieu de Maisons commettent journellement des ravages inouïs dans la partie la plus précieuse de ce territoire, dite le Bosc de Montgaillard, qu'ils ont déjà coupé et détruit une partie de ce Bosc, que lorsque quelqu'un de nous a voulu leur faire à ce sujet des représentations et des plaintes, les délinquants n'y ont répondu que par des injures, des menaces, des voies de fait et des jactances par lesquelles ils annoncent qu'ils ont formé le coupable projet de détruire entièrement tout ce bosc pour mettre, disent-ils, les habitants de Montgaillard dans l'impossibilité de détenir des troupeaux et, par voie de suite, dans la nécessité de déguerpir de leur village... » A ces conflits intercommunaux, il faut ajouter la mauvaise humeur des habitants devant les efforts de l'administration pour restreindre cet usage de dépaissance aux effets dévastateurs car les bergers allumaient intentionnellement de nombreux incendies. Interdits par plusieurs ordonnances des Eaux et Forêts (en 1714, en 1730), les feux ne cessèrent pas car il était très difficile d'en identifier les auteurs qui profitaient de l'impunité de la nuit. En 1734, une nouvelle Ordonnance du Grand Maître des Eaux et Forêts condamnait solidairement les bergers de la communauté où un feu se déclarerait, mais craignant les représailles des pasteurs, les victimes ne déposèrent pas plainte. En 1827, les ovins sont exclus de la *silva* avec l'application du Code Forestier qui prévoyait une réglementation stricte du pâturage dans les bois « qui font partie du

domaine de l'État, les bois des communes et établissements publics, les bois et forêts indivis », leur accès étant limité à « un nombre fixe de bétail, dans une proportion donnée, par un chemin donné établi par les agents forestiers » ; de plus, il était fait obligation aux communes de désigner un berger communal dont elles seraient responsables. Les délits et les abus ne cessèrent pas pour autant, surtout dans les régions éloignées ou difficiles d'accès, mais le mouvement était lancé qui allait conduire à un reboisement systématique réduisant encore l'espace pastoral.

L'*ager* enfin c'est le domaine des cultures avec une jachère bien-nale propice aux moutons qui y trouvent une herbe plus dense que dans les meilleures garrigues. Mais la vaine pâture est le résultat d'une tolérance, jamais d'un droit, qui permet aux bêtes de pénétrer dans les champs ensemencés après la récolte pour y brouter l'herbe ou les épis oubliés ; de même, l'accès des vignes et des oliveraies leur est-il interdit seulement après la vendange et jusqu'au vingt-cinq mars ou quand les plantations sont assez vigoureuses. Avec le temps d'ailleurs, cette pratique s'est effacée tandis que disparaissait la jachère. Les relations avec les cultivateurs sont restées assez difficiles si l'on prend comme exemple les tensions qui subsistent entre pasteurs et vigneron dans les Corbières, ces derniers étant jaloux d'éleveurs qu'ils croient moins sensibles qu'eux aux crises, accusant les moutons d'abîmer vignes et chemins, de salir les rues des villages puisque les bergeries sont encore dans leur enceinte, arrivant même, comme à Pradelles-en-Val, à empêcher les accès les plus faciles aux pacages ou à interdire, à Tournissan, la constitution de nouveaux troupeaux, écho d'une vieille rivalité que des accords passés, çà et là, atténuent à peine.

Si les terrains de parcours assurent tant bien que mal la nourriture de l'automne et du printemps, fallait-il encore remédier aux difficultés de l'été et de l'hiver. Nous verrons le rôle capital de la transhumance estivale, mais de tout temps les observateurs éclairés ont déploré la parcimonie avec laquelle les bêtes étaient nourries durant l'hiver : le fourrage est insuffisant, trois à quatre charrettes pour cent vings brebis, quatre à cinq béliers et une centaine d'agneaux au début du XIX^e siècle ! Aussi, tant que c'était possible, les troupeaux étaient-ils condamnés à chercher leur subsistance à l'extérieur, exception faite des périodes trop rigoureuses où, neige et pluie interdisant toute sortie, les bêtes restaient à la bergerie, nourries alors de ramilles de chêne vert, d'orme ou de peuplier et de quelques brassées de fourrage. Dans certaines régions, spécialisées très tôt dans la vente des agneaux, par exemple entre Sommières et Nîmes, on leur apportait

des vesces, des grains, du foin et du sainfoin ou bien, dans la zone de Roquefort, entretenait-on des prairies naturelles dans les vallons dès le XVIII^e siècle. Dans l'ensemble, cependant, la nourriture d'hiver restait insuffisante, ce qui entraînait quelques inconvénients au printemps où il fallait surveiller attentivement les bêtes affamées afin qu'elles ne paissent pas trop vite l'herbe abondante qui les faisait gonfler puis crever, comme il fallait éviter l'humidité du matin et attendre qu'elle se soit évaporée. Sans régler complètement ces problèmes, connaissait-on au moins un moyen facile d'améliorer la situation : c'était l'emploi du sel. Mais on ne voulut jamais vraiment l'appliquer de peur de diminuer les bénéfices de la gabelle. Pourtant les réclamations montent de partout en faveur de ce remède miracle qui pallierait les carences de l'alimentation, fortifierait l'espèce, améliorerait la laine... sans grand succès. Un moment, l'archevêque de Narbonne, Mgr de la Berchère, put faire obtenir aux éleveurs de sa région du sel à prix réduit, mais cet avantage cessa avec sa mort en 1719. En 1743, les députés à la Cour plaident en vain la cause des éleveurs tant on craignait la contrebande. On proposa de mêler de la fleur de soufre au sel des troupeaux, mais la proposition fut rejetée. Si on permettait aux troupeaux de la plaine littorale, de se baigner dans les marais salants, on interdisait aux bergers de se baisser afin qu'ils ne puissent emporter de sel. En 1818, à Fourtou et à Sougraigne, ce sont plusieurs milliers de bêtes qui venaient de tous les environs pour boire l'eau salée de la Sals. Complément indispensable ou panacée, le sel ne pouvait suffire à répondre aux besoins des bêtes pendant la saison sèche, souvent terrible de chaleur et de pauvreté végétative.

Transhumances

Dès le mois de mai, la sécheresse devient telle dans le bas-pays que les troupeaux ne trouvent plus la végétation et l'eau nécessaires à leur subsistance ; dès lors, on se prépare pour la transhumance qui va amener les bêtes sur les pâturages de montagne plus riches où, après la fonte des neiges, l'herbe renaît. Il est coutumier de distinguer au moins deux types de transhumance : l'estivale, dite normale ou ascendante, que nous venons d'évoquer, reste la plus importante ; l'hivernale, appelée aussi transhumance inverse, qui voit les moutons descendre des Pyrénées vers les plaines du bas-Languedoc, concerne un cheptel plus faible. On parle même de transhumance mixte pour les bergers résidant à mi-pente qui montent l'été vers les hauteurs et descendent dans la plaine l'hiver.

La transhumance estivale

Venus de garrigues et anciennement de zones maintenant consacrées à la viticulture, les troupeaux sont acheminés vers le Massif Central, tandis qu'une part importante — les gros élevages de la Crau — rejoint les pâturages des Alpes. Si longtemps, les éleveurs ont choisi l'Aubrac et la Margeride, où l'herbe pousse vite et drue, où les landes de bruyères et de fougères sur les versants secs succèdent aux joncs et aux plantes aqueuses dans les creux, où les pelouses de graminées et de légumineuses font le bonheur des bêtes, l'extension des bovins a contraint les bergers à se replier sur les pentes du Mont Aigoual ou du Mont Lozère quand ils ne se contentent pas des causses. Très ancienne, puisque certains la disent plusieurs fois millénaire en lui assignant pour origine les premiers conflits, à l'âge du bronze, entre agriculteurs et pasteurs, la transhumance a connu un formidable essor au XIII^e siècle qui voit la conquête des prairies de la haute montagne par le cheptel ovin des abbayes ; puis du XVI^e au XVIII^e siècle, ce sont les éleveurs du bas-pays qui prennent la relève, amenant des milliers de bêtes dans les montagnes jusqu'au rétrécissement amorcé dès le XIX^e siècle ; au point que, des deux cents à quatre cent mille unités qui montaient avant le chemin de fer, on est passé à soixante-huit mille aujourd'hui, chiffre très approximatif que l'on sait bien en dessous de la réalité, mais significatif cependant d'un déclin qui s'explique, en partie, par l'insuffisance des bergers.

Dans les grands domaines c'étaient les pâtres qui gardaient les bêtes toute l'année, qui les conduisaient sous la direction du *majoral* ou chef-berger, tandis que, dans le cas de troupeaux petits et moyens, on faisait appel à un entrepreneur de transhumance qui, en plus de ses bêtes, en prenait d'autres contre contribution ou louait les services d'un berger. Fallait-il encore s'entendre sur plusieurs points et, dès le début du mois de mai, propriétaires de troupeaux, patrons de transhumance et bergers se réunissaient pour se mettre d'accord. En premier lieu, il s'agissait de déterminer des dates afin que les troupeaux ne se mêlent pas sur un même parcours, l'espace propre à chacun sur la montagne, le prix de pension par bête. Le maître-berger devait ensuite engager les bergers qui allaient l'accompagner, ceux-ci proposant leur salaire qui variait selon leur réputation et leur savoir-faire, le spécialiste renommé, le manœuvre ou l'apprenti-berger ne percevant pas la même rétribution, qui était diminuée si le pâtre amenait des bêtes personnelles.

Les contacts conclus, c'est la montée début juin, soit avant, soit après le huit juin, jour de Saint-Médard, craint pour ses orages, et les bêtes vont s'élancer le long des *drailles* escarpées et pierreuses qui ne

blessent pas les pieds des moutons comme le goudron des routes. Ces chemins de transhumance suivent le plus souvent les lignes de crête et de partage des eaux, traversant les cols, gravissant des pentes abruptes pour aller au plus vite ; bordés généralement de murettes de pierres sèches, ils sont parfois parsemés de pierres levées, menhirs véritables qui, par mauvais temps, servaient de repères aux bergers. Passages des bandes de chasseurs dans la préhistoire puis tracés qu'empruntaient les pasteurs néolithiques, les *drailles* furent ensuite aménagés par les romains, voies de quinze à vingt mètres de large en moyenne qui pouvaient cependant atteindre quatre-vingts à cent mètres dans les régions les plus désolées. Leur fréquentation pendant la durée du voyage n'allait cependant pas sans problèmes si l'on en croit les nombreux conflits qui opposaient pasteurs et paysans des régions traversées ; en effet, pour les cultivateurs, la *draille* était terrain mort qu'ils s'efforçaient de conquérir et ils craignaient le passage des troupeaux qui provoquait, disaient-ils, de véritables ravages dans les champs et les cultures. Maintenant, les grandes *drailles*, celle d'Aubrac, de la Margeride, du Gévaudan ou les petites *drailles* du bas-Languedoc, sont abandonnées ou envahies par les genêts et les épineux que les bergers doivent nettoyer pour permettre l'ascension.

Le grand jour se prépare pour le maître-berger cévenol, on rassemble toutes les affaires nécessaires à l'estive qu'on transporte jusqu'au lieu de pâturage pendant que chaque berger prépare son sac bourré de nourriture et de quelques secrets, qu'il sort la grande cape de toile lourde que les anciens portent encore en souvenir du temps où ils couchaient dehors auprès du troupeau. En bas, on place au cou des bêtes les sonnailles puis, tôt le matin, c'est le départ ponctué par l'agitation des moutons de tête, les meneurs, qui ouvriront le chemin et dont le berger doit contenir l'impatience. Au fur et à mesure que l'on avance, le troupeau se grossit de bêtes qu'amènent les éleveurs, et le maître-berger note dans son carnet les effectifs qui lui sont confiés. A midi, c'est la halte, qui durera jusqu'à trois heures, pour éviter la plus grosse chaleur et la marche reprend jusqu'au soir où les bêtes seront enfermées dans des parcs que l'on vient d'installer. On couche dans une maison amie ou bien moutons et hommes sont réunis à la belle étoile dans le froid de la nuit. Le lendemain, on aborde les *drailles* escarpées et brûlantes, rafraîchies de temps à autre par un petit bois, jusqu'aux sommets où l'on s'installe alors pour la longue estive de cent dix à cent vingt jours. Il s'agit ici d'une transhumance dite de court rayon puisqu'elle n'aura duré que deux jours, alors que, dans le cas de grand rayon, les troupeaux parcouraient jusqu'à cent cinquante kilomètres avec des étapes journalières de vingt-cinq à

trente kilomètres. A la fin du mois d'août, les brebis pleines, les agneaux et les moutons destinés à la boucherie descendront les premiers, alors que le gros des troupeaux attendra le quinze septembre, voire le quinze octobre, et on refera le même chemin, triant les bêtes à chaque halte, pour les restituer à leur propriétaire respectif.

Mais, durant des semaines, le berger aura vécu au rythme des bêtes sous le soleil et dans la pluie, la chaleur et le froid de la fin de saison. Dès le premier jour, il va compter son effectif afin de s'assurer qu'aucune bête ne s'est égarée, sinon il faut partir à sa recherche ; chaque matin aussi il examinera les brebis, attentif à la moindre blessure, avant de dresser son plan de pâture, puis, le soir, il fera boire le troupeau et deux fois par semaine il lui donnera le sel indispensable qu'il étale sur des *lausas*, grandes pierres plates, s'il n'utilise pas le bloc à lécher. A la nuit, les bêtes sont enfermées dans des parcs en plein air faits de claies de bois que l'on démontera à l'automne pour les serrer jusqu'à juin suivant. On a voulu remplacer ces parcs provisoires par des enclos fixes faits de *grillage à mouton* qui sont plus dangereux car plus d'une fois des bêtes apeurées se sont étouffées en passant la tête à travers les mailles. Quant au berger, s'il loue maintenant une maison dans le hameau le plus proche ou s'il s'installe dans une caravane, il ne disposait autrefois, dans le meilleur des cas, que d'une cabane portative dite *cabane cercueil* tant était étroit l'espace qu'elle offrait.

Outre les contrats de location, souvent oraux, qui assuraient une rétribution aux propriétaires des pâturages, subsistait il n'y a guère, sur le mont Lozère, la pratique des nuits de fumure liée à l'existence *d'indivis*, autrement dit des propriétés utilisées en commun par tous les habitants d'un hameau et qui ne pouvaient être aliénées sans accord général. Le temps d'estive était estimé à soixante-quatre nuits — on tenait compte des nuits de pluie ou d'orage où les moutons ne couchaient pas dans le parc — et chaque propriétaire avait droit à autant de nuits de *fumature* qu'il possédait de parts *d'indivis*. Par contre, il était tenu d'assurer la nourriture du berger quand il parquait sur ses terres, et pour se gagner les bonnes grâces de celui-ci, chacun rivalisait en sollicitude à son égard, se flattant de mieux le nourrir que les autres. Durant la nuit, le pâtre dormait près de ses bêtes dans la cabane pour mieux les surveiller et, dans certains cas, comme il fallait fumer deux emplacements différents dans la nuit, le berger se levait à mi-sommeil pour changer de place son parc. Cette pratique séculaire a disparu en même temps que les bovins prenaient la place des moutons et que s'affaiblissait l'antique transhumance.

La transhumance descendante

Si auparavant elle concernait les troupeaux venus des vallées ariégeoises, du Capcir ou de la Cerdagne vers les plaines audoises et héraultaises, elle a été remplacée, depuis 1922, par une migration venue d'Andorre qui diminue à son tour d'année en année. C'est à l'automne que le berger va entamer la descente avec ses bêtes, se ménageant une étape entre mille et quinze cents mètres avant de continuer vers la plaine par les *dralhas* ou *carrierassas* — les chemins de transhumance qui font écho aux célèbres itinéraires cévenols — à raison d'étapes de vingt à trente kilomètres par jour et de haltes dans les *assietadors* — les aires de repos — qui jalonnent les Corbières. Au printemps, les bêtes remonteront, respectant l'épisode intermédiaire de l'aller, quand les travaux de la vigne recommencent. Pour l'hiver, le berger aura loué des friches et des vignes ou des prés salés très appréciés qui se réservent longtemps à l'avance. L'exploitant de la plaine, qui recevait les bêtes, bénéficiait de leur fumier très prisé puis il a réclamé quelque petite somme ou une part des moutons. Le berger, lui, percevait la moitié de la laine et du croît, les pertes éventuelles étant partagées. Aujourd'hui, les contrats sont variables et la part qui revient au berger ou à l'exploitation d'accueil se monte aux deux-tiers des produits alors que certains éleveurs préfèrent payer plutôt que de partager le croît.

Le déclin d'une telle transhumance a plusieurs causes et d'abord la concurrence redoutable que se livrent pasteurs des montagnes et pasteurs de la plaine qui, abandonnant l'estive traditionnelle, gardent leurs territoires de parcours dans les garrigues et vers la mer, barrant ainsi le chemin aux andorrans. Nombre de terrains traditionnellement en friches qui servaient de pacage ont été mis en culture grâce aux progrès de la mécanisation et de la généralisation des engrais artificiels. Les bergers, ici aussi, se font rares, répugnant à un métier qu'ils trouvent trop difficile et de maigre rapport. Enfin, contrôles vétérinaires et douaniers, arrêtés préfectoraux réglementant strictement le passage des troupeaux ont apporté de rudes coups à l'ancienne transhumance qui se fait maintenant par camions ou par trains, et seule la mémoire des anciens garde le souvenir de ce fleuve de laine qui marquait les saisons, appel du sauvage et de la solitude, porteur de mythes et de rêves.

Maladies, bêtes sauvages et jeteurs de sorts

Souvent provoquées par l'imprévoyance ou la routine, les maladies étaient nombreuses et la mortalité élevée, à tel point que les États du Languedoc s'en émurent en 1755. En 1790, dans le district de

des Corbières, dite aussi brebis de la Clape, est très renommée :

Lagrasse, il meurt près de la moitié des bêtes ; en 1808, certains éleveurs perdent cinq cents bêtes sur six cents et l'un d'entre eux treize cents sur deux mille. Sévissaient les maladies parasitaires internes ou externes et les maladies microbiennes, de loin les plus graves. Parmi les premières, figurait la gale contagieuse, provoquée par la saleté qui se portait sur le museau. Les bergers la soignaient avec de l'huile de cade de leur fabrication, avec une pommade faite de graisse de térébenthine, de vert de gris et de mercure ou bien ils utilisaient de la poudre à canon dissoute dans de l'huile et du vinaigre. Étaient aussi redoutés la douve appelée *pourriture* ou *game* qui était incurable et le tournis dû à un parasite logé dans le cerveau, alors que l'on croyait que l'animal souffrait d'une illusion de la vue qui le faisait tourner sur lui-même sans arrêt. Les maladies microbiennes exerçaient de véritables ravages — contagieuses, elle provoquaient des épizooties — comme la fièvre aphteuse, la brucellose, la fièvre charbonneuse, la clavelée ou claveau, dénommée aussi petite vérole ou picote particulièrement redoutée, d'autant qu'elle est restée endémique de 1806 à 1813. Contre de telles affections, le cantonnement — on enfermait les bêtes touchées jusqu'à disparition de la maladie — restait la seule solution, mais les propriétaires s'y refusaient et taisaient les cas constatés, propageant donc la contagion quand ils ne vendaient pas cyniquement les bêtes malades. Pour se débarrasser de l'infection, certains guérisseurs proposaient de la transmettre : il fallait faire sortir nuitamment de la bergerie la bête la plus malade qui rôdait alors la campagne jusqu'à ce qu'elle rencontre un autre troupeau auquel elle communiquait le mal, dès lors le troupeau d'où elle venait était sensé être guéri.

L'état des bergeries n'était pas pour rien dans ces maladies si l'on en croit le sieur de Belmas, négociant à Narbonne, qui, en 1754, signale « leur malpropreté sans égale ». Elle ne sont jamais défumées et les animaux s'enfoncent jusqu'au ventre dans ce fumier qui couvre leur laine de crottes comme des petites noix, la brûle et la rend rous-sâtre. Cette saleté « les empêche de marcher et les chauffe pendant l'été au point qu'ils en pissent le sang et en meurent ». Dix ans plus tard, on fait les mêmes observations ajoutant que « l'air est tellement chargé de sel de nitre que, quand les moutons sont sortis pendant tout le jour et qu'on veut y entrer, il est impossible d'y rester une minute, sans que les yeux soient attaqués ; ce qui fait juger de ce qui en est quand les moutons y sont restés pendant deux ou trois heures ». Dès cette époque, on conseillait pourtant de construire des bergeries longues et étroites, bien exposées et bien aérées avec un étage en plancher pour couper le froid et abriter du foin, mais la routine

l'emportait ; tout au plus à la fin du XVIII^e siècle les éleveurs ont-ils compris leur intérêt à remplacer les rateliers inclinés par des rateliers verticaux qui empêchaient la laine d'être souillée par les débris de paille et de foin. Il faudra attendre le siècle suivant pour que certains admettent la nécessité de l'hygiène et prennent les mesures nécessaires, mais une fois encore le plus grand nombre reste attaché à ces constructions archaïques. Il en allait de même pour les dates de sortie puisqu'on laissait trop longtemps les moutons dans cet air échauffé, commençant à sortir en mai, alors qu'il aurait fallu parquer dès mars. Les bergers prenaient excuse de la pluie et du rafraîchissement possible craignant que les bêtes *perdon le surge*, perdent le suint.

Pendant longtemps, aux ravages commis par les maladies se sont ajoutés ceux des bêtes sauvages, chiens errants et surtout loups : en 1774, un éleveur du diocèse d'Alès se plaint d'avoir perdu par leur faute plus de quinze cents bêtes à laine. On multiplie les battues et les primes par loup abattu, mais sans grand succès, écrit le baron Trouvé en 1818 : « La chasse, qu'on fait le lendemain sur une autre partie du département, en ramène autant qu'on en avait écarté la veille en usant de la même voie ». Pour se défendre quotidiennement, on plaçait au cou des chiens des colliers hérissés de pointes de fer, on disposait des pièges autour des bergeries et, la nuit, pendant l'estive, on allumait de grands feux autour des parcs, ou bien, lors des étapes, enfermaient-on les moutons dans des enclos d'épineux — *les espinassos*.

Autant que les bêtes, on redoutait l'action de certains hommes, les sorciers, *mascs* ou *brèishs*, qui épargnaient les bêtes, faisaient crever des troupeaux entiers ou gênaient en permanence la bonne marche du quotidien. Le Diable lui-même n'a-t-il pas l'habitude de se métamorphoser en mouton égaré ? Outre les pratiques classiques de protection, les bergers suspendaient au cou du mouton de tête ou dans sa sonnaille *la peire de tron*, la pierre de foudre ou de tonnerre, hache polie, pétrifiée, disait-on, par un éclair frappant la terre et qui défendait contre les sorts possibles un troupeau toujours fragile, victime potentielle de tant d'agressions.

Races et essais d'amélioration

Le plus remarquable dans le troupeau languedocien reste l'hétérogénéité des races due au morcellement du relief qui les oblige à s'adapter à des conditions de vie différentes, à l'extrême ancienneté des circuits commerciaux et des aires de foires, et à une histoire mouvementée qu'illustre bien l'exemple des mérinos anciennement introduits puis abandonnés pour revenir enfin. Au XIX^e siècle, la brebis des Corbières, dite aussi brebis de *la Clape*, est très renommée :

petite, le corps ramassé, sa toison couvre une partie des joues et descend jusqu'aux jarrets, ses oreilles sont courtes, mais quelques bêtes naissent sans oreilles, ce sont des *meurses* ; les cornes des béliers sont contournées, mais certains n'en ont pas. Sinon, ce sont les ovins caussenards les plus répandus, produit d'un métissage très ancien entre la population locale et les Barbarines d'Afrique du Nord, introduites par les musulmans. Brebis sobres et bonnes marcheuses, aux longues jambes qui leur permettent de gravir les pentes les plus escarpées, au long cou et à grosse tête, elles sont particulièrement adaptées aux conditions naturelles. De nos jours, les races sont très mélangées : Lacaune, Tarasconnaise, Pyrénéenne... avec des variétés en voie de disparition comme celle des Corbières ou des Barbarines rouges cantonnées sur le littoral. Ce troupeau est le fruit de croisements qui assurent une bonne rusticité, mais rendent plus difficile la spécialisation des produits.

Pourtant, les efforts de gestion génétique sont anciens et, après une expérience malheureuse au début du XVIII^e siècle, en 1764, on met en place un système de primes et d'encouragements, on introduit des béliers anglais et flamands sans que ces essais soient bien concluants. Louis XVI, en 1785, crée une bergerie modèle à Rambouillet, consacrée aux mérinos venus d'Espagne ; Daubenton, en Bourgogne, révolutionne la conduite de l'élevage à la fin du siècle : laissant son troupeau dehors à l'année, il tente des croisements avec les races les plus réputées qu'elles soient françaises (Flandres, Berry, Sologne, Roussillon) ou étrangères (bêtes venues d'Angleterre, du Maroc et même du Tibet) dont les résultats sont spectaculaires, sans emporter pourtant la conviction des éleveurs languedociens. On crée ensuite des dépôts de béliers mérinos à Perpignan, dans le Biterrois, en Narbonnais, près de Lodève, dans l'Aude, mais les soins minutieux, les frais d'alimentation, les risques d'épidémies font reculer les éleveurs locaux qui préfèrent le métissage traditionnel. Plus tard, médailles, jurys agricoles, comices, s'ils font progresser les conditions d'hygiène et d'alimentation, n'obtiennent pas, eux non plus, le succès escompté, les gros propriétaires n'ayant pas su prévoir l'évolution, les petits propriétaires se tournant résolument vers la vigne plus profitable. Hormis certains grands troupeaux, les problèmes sont encore de même nature d'autant que les améliorations zootechniques sont lentes, demandent une surveillance minutieuse et attentive, bref une conception de l'élevage moderne que les conditions de vie et de travail freinent souvent.

Les produits du troupeau

La laine

La laine a constitué longtemps l'essentiel des revenus du troupeau, sa qualité étant telle qu'elle rivalisait parfois, comme celle des Corbières avec les plus belles toisons du Roussillon ou de l'Espagne. Malgré la certitude de son rapport, on s'efforçait, par divers moyens, d'en augmenter le poids avant la tonte : ainsi amenait-on les moutons dans un champ labouré à terre fine et sèche pour les faire courir afin qu'en sueur ils retiennent mieux le nuage de poussière qui les enveloppait ; certains les enduisaient d'huile grasse ou d'un mélange de cendres, de suie et de moût et il était général, la nuit précédant la tonte, d'enfermer les bêtes dans un espace plus réduit qu'à l'ordinaire afin que le suint rende la laine plus pesante. On prétendait dans ce dernier cas, avec raison, que l'air de la nuit aurait rendu la tonte plus pénible, mais quand on sait les conditions d'hygiène qui régnaient dans les bergeries, il faut plus y voir souci économique que soin pour leur laine. La tonte — *la tosquirada* — débutait vers le quinze mai et se prolongeait pendant un mois environ ; elle était effectuée par le berger dans le cas de troupeaux familiaux ou par des spécialistes qui se louaient pendant la saison. Pendant très longtemps, on a utilisé des *forces*, ciseaux de fer primitifs, qui ont été remplacés par des tondeuses mécaniques ou électriques qui permettent un travail très rapide.

La tonte terminée, on procédait au marquage, sur le dos ou la croupe, indispensable pour reconnaître les bêtes lors de la transhumance. On utilisait autrefois un mélange bouillant de poix et de suie ou de goudron que l'on appliquait avec un instrument de fer forgé représentant des initiales ou un signe personnel au propriétaire du troupeau. Abandonnée aujourd'hui, la poix a été remplacée par une peinture de couleur combinée à une marque. Sont aussi utilisées les marques permanentes, encoches ou entailles à l'oreille, identiques pour tout le troupeau.

Les négociants et les fabricants achetaient la laine directement à l'éleveur passant quelquefois par des intermédiaires, mais rarement par les foires et les marchés où ne vendaient que les petits propriétaires. Les transactions avaient lieu en juillet-août, après la tonte, afin que la laine puisse être lavée à la belle saison. Quand certaines toisons étaient recherchées, elles pouvaient être vendues sur pied, avant tonte : « Lorsque les fabriques de draps sont en grande activité, ceux qui ont besoin de laine ne manquent pas toujours avant la tonte de courir chez les agriculteurs... Celles de la Clape et des basses-

Corbières sont vendues dans le mois de janvier le plus souvent, mais toujours avant la fin avril», note un propriétaire du siècle dernier. Payée en argent et au comptant, cette laine était destinée aux fabricants locaux, à la chapellerie et aux manufactures tant qu'elles furent florissantes ; elle ne suffisait d'ailleurs pas aux besoins et il fallait en importer. Maintenant, à peine si la laine représente dix pour cent des revenus, trop grossière souvent, elle est achetée à bas prix car les industriels veulent de grosses quantités homogènes que le cheptel languedocien éparpillé et mélangé ne peut fournir.

Le fumier

Seul moyen fertilisant, il fut pendant des siècles un produit capital. Les terres étaient enrichies par le déplacement des troupeaux et, lors des semailles d'automne ou en hiver, on épandait dans les vignes celui qui avait stagné pendant un an dans les bergeries, amendé de fumier de vache pour le rendre plus actif. Quand les bêtes étaient en estive, on ramassait chaque matin le fumier des parcs — *migon* ou *belega* — qui était ensuite vendu aux viticulteurs et aux maraîchers de la plaine à la *saumada*, à la salmée, charge que pouvait supporter une ânesse (*sauma*), soit un sac d'environ quatre-vingts kilos. La progression des engrais chimiques qui se sont substitués au fumier ovin empêche de juger sa place dans l'économie, mais gageons qu'elle est devenue secondaire.

La viande

Elle a toujours joué un grand rôle dans une société où primait l'auto-consommation, mais elle tenait aussi sa place dans les ventes vu la réputation de certains élevages. Dans les Corbières, on vendait les agneaux de six mois jugés inutiles au maintien des troupeaux et les vieux moutons remplacés par des bêtes plus jeunes. Au XVIII^e siècle, la viande se vendait d'autant mieux qu'on avait interdit, étant donné la pénurie de laine, d'abattre les agneaux, à tel point que des villages entiers craignaient d'en être privés. La tendance, tout en restant à un niveau honorable, fléchit dans la première moitié du XIX^e siècle, la consommation de viande bovine transformant ensuite le marché. Il n'en reste pas moins que la viande est, de nos jours, la production essentielle, même si se posent des problèmes de débouchés : en effet, les goûts changent selon les régions et l'éleveur doit se conformer à la demande locale. Dans les Corbières, par exemple, il faut faire de l'agneau de dix-huit à vingt kilos pour la côte et la région de Perpignan, mais aussi celui de vingt-cinq kilos destiné à l'intérieur. Le troupeau de la garrigue montpelliéraine offre un éventail plus com-

plet avec des jeunes bêtes nées au printemps et vendues avec la transhumance, les agneaux de lait de moins de quatre semaines, les agneaux de Nîmes de sept à neuf semaines, les agneaux blancs de trois à quatre mois, les agneaux gris de cinq à huit mois, puis des bêtes qui ont passé l'été sur la montagne et sont négociées, engraisées à leur descente, les *regords* ou *broutards*.

Le lait

Outre la consommation familiale, il servait à un petit commerce, si l'on met à part le succès précoce de Roquefort qui avait entraîné une véritable spéculation. Dans ce secteur, tout était organisé en vue du lait, les agneaux étaient sacrifiés pour profiter de la lactation des mères et la traite allait de mars à la mi-juillet. Le lait était transformé en fromages faits à la ferme dans des moules de terre cuite et ils étaient conservés trois à quatre semaines avant d'être vendus. Le produit était lucratif, si l'on considère que chaque brebis fournissait en moyenne quatre-vingts à quatre-vingt-cinq litres de lait, soit dix à douze kilos de fromage. Aujourd'hui, le rayon de Roquefort s'est considérablement agrandi, les fromagers aveyronnais déposent des « tanks » pour le lait jusque dans la haute vallée de l'Aude et préconisent un profil homogène du troupeau où domine la brebis Lacaune. Mais, exceptés quelques élevages spécialisés, la production moyenne des races élevées est trop faible pour satisfaire aux besoins et la viande reste la production principale.

Les pulsations numériques du troupeau ovin languedocien furent si nombreuses et si amples qu'il est difficile de préjuger aujourd'hui de son avenir. Cet élevage qui fut, avec toute sa diversité, un élément essentiel du système agro-pastoral, nous a ramené sans cesse à la splendeur déclinante des deux derniers siècles de son histoire dont il ne reste que vestiges. Et ce, d'autant plus que le monde des éleveurs est demeuré traditionaliste, attaché aux pratiques ancestrales. Chez eux, par exemple, survivent encore les soins domestiques matinsés de magie qui se passent fort bien, lorsque une seule bête est en jeu, de l'action du vétérinaire. Pourtant, l'emprise uniformisante de Roquefort, la généralisation des contrôles sanitaires, le rôle moteur des laboratoires et des fermes expérimentales réalisent peu à peu l'aspiration des agronomes à une rationalité totale de l'élevage. Mais des éléments nouveaux, inattendus et encore difficiles à apprécier aujourd'hui, sont venus troubler cette évolution lente et linéaire. L'installation, à partir de 1969, de nouveaux paysans dans les Cévennes, les Corbières et les pré-Pyrénées, a soudain mis le mouton au centre de ces exploitations marginales. Ce choix est autant

idéologique qu'économique. Sans engager un investissement considérable, en limitant les risques en cas de perte, en usant gratuitement des parcours revenus à la friche, les néo-ruraux prennent le contre-pied du paysan attaché à sa vigne ou à sa terre à céréales, intégré et broyé dans un marché de la viande bovine qui stagne depuis une bonne dizaine d'années. Mais ce faisant, en choisissant cette production, l'urbain, de retour à la terre, renoue avec la pastoralité ancienne qu'il pare des vertus sobres, mais authentiques, de l'Age d'or. Cependant, les petits entrepreneurs pastoraux qui ont très vite pris le relais des communautés utopiques se sont souvent heurtés à l'inadaptation des brebis « exotiques », à lait ou à viande, qu'ils avaient très rationnellement choisies. Séduits par les formules de stabulation libre ou d'élevage en plein air intégral qui libèrent le temps, s'accordent avec l'immensité des terres sans agriculture et rendent aux bêtes une indépendance édenique, ils se sont heurtés à l'instabilité du climat printanier des garrigues et des causses. Les hécatombes, lors des agnelages d'avril frappèrent des troupeaux saisis par les neiges tardives et la demande de races rustiques se fit plus pressante. Aussi, depuis quelques années, les chercheurs de l'INRA ont-ils mis leur science au service du recensement des races locales dont nous avons vu la diversité. Les cent cinquante dernières brebis « Corbières » ont été, in extrémis, sauvées de l'abattoir, une véritable banque génétique se constitue qui, à contre-courant de l'homogénéisation, veut sauvegarder les différences. Se pressent alors l'émergence d'une vie pastorale extensive qui entretiendrait le paysage et qui, dans une toute autre organisation sociale et technique de l'élevage, retiendrait les apports biologiques de huit millénaires de pastoralité languedocienne.

Jean-Pierre PINIÈS

SOURCES

Les ovins

A notre connaissance, la bibliographie la plus exhaustive se trouve dans A.-M. Brisebarre, *Bergers des Cévennes*, Paris, Berger-Levrault, 1978. L'ouvrage fondamental reste celui de Y. Baticle, *L'élevage ovin dans les pays européens de la Méditerranée occidentale*, Paris, Les Belles Lettres, 1974.

1) Sur le milieu naturel :

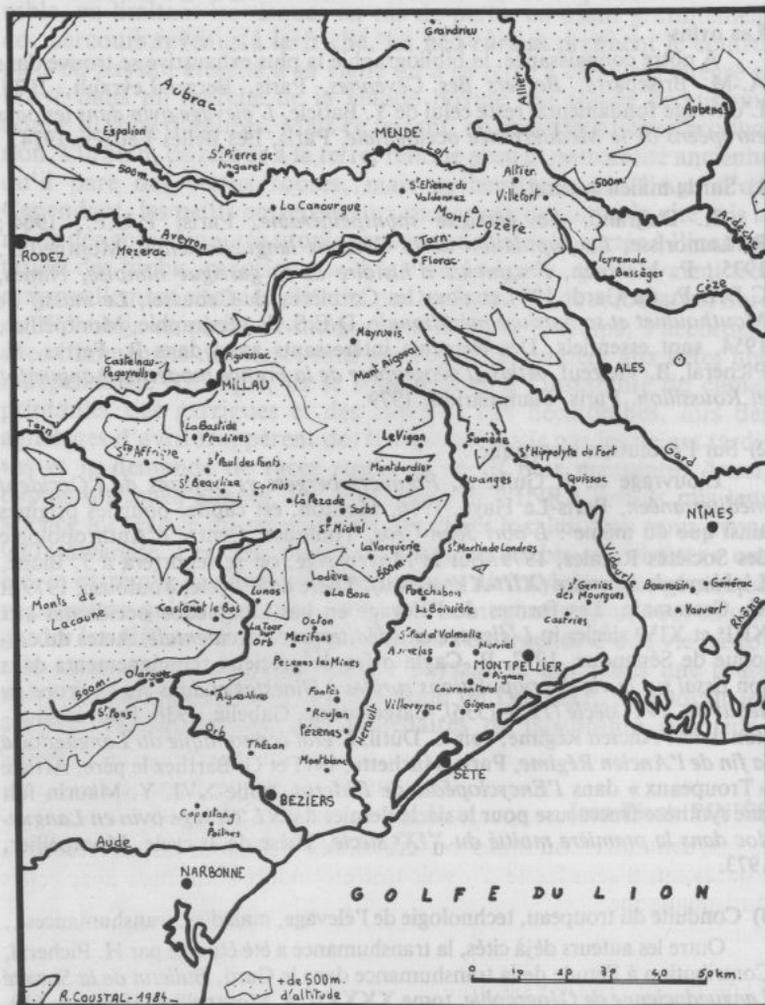
R. Dugrand, *La garrigue montpelliéraine*, Paris, P.U.F., 1964 ; R. Lamorisse, *La population de la Cévenne languedocienne*, Montpellier, 1975 ; P. Marcelin, *Fragments d'histoire de la garrigue nîmoise*, Nîmes, C.D.D.P. du Gard, 1974 et pour les Corbières, J. Cabussel, *Le massif de Mouthoumet et sa bordure méridionale*, D.E.S. de géographie, Montpellier, 1954, sont essentiels. Des éléments intéressants aussi dans R. Ferras, H. Picheral, B. Vielzeuf. *Atlas et géographie de la France moderne. Languedoc et Roussillon*. Paris, Flammarion, 1979.

2) Sur l'évolution historique :

L'ouvrage de J. Guilaîne, *Premiers bergers et paysans de l'Occident méditerranéen*, Paris-La Haye, 1976, Mouton, est capital pour les origines ainsi que du même : *L'abri Jean-Cros*, Toulouse, Centre d'Anthropologie des Sociétés Rurales, 1979. Sur le Moyen Age, on se reportera à J. Blanc, *L'abbaye de Lagrasse (XII^e-XV^e siècles)*, Thèse de 3^e cycle, Toulouse, 1979 et M. Grammain, Les formes de l'élevage en bas-Languedoc occidental aux XIII^e et XIV^e siècles in *L'élevage en Méditerranée occidentale*, Actes du colloque de Sénanque, 1977. P. Cayla offre de précieux renseignements dans son *Essai sur la vie des populations rurales à Ginestas et dans ses environs au début du XVI^e siècle (1519-1536)*, Carcassonne, Gabelle, 1938. Pour la situation dans l'Ancien Régime, voir L. Dutil, *L'état économique du Languedoc à la fin de l'Ancien Régime*, Paris, Hachette, 1911 et G. Barthez le père, Article «Troupeaux» dans *l'Encyclopédie de Diderot*, tome XVI. Y. Maurin fait une synthèse fructueuse pour le siècle dernier dans *L'élevage ovin en Languedoc dans la première moitié du XIX^e siècle*, Thèse de 3^e cycle, Montpellier, 1973.

3) Conduite du troupeau, technologie de l'élevage, maladies, transhumances...

Outre les auteurs déjà cités, la transhumance a été étudiée par H. Picheral, Contribution à l'étude de la transhumance dans le Gard, *Bulletin de la Société Languedocienne de Géographie*, tome XXXVII. 4. Montpellier, 1966, pp. 619-629 ; G. Rinschede, Situation récente de la transhumance ovine dans les Pyrénées Françaises, *R.G.P.S.O.*, Toulouse, 1977, pp. 387-408 ; N. Vaquié et U. Gibert, La transhumance de l'Andorre aux Pays d'Aude, *Folklore* n° 147-148, Carcassonne, 1972, pp. 6-15. R. Nelli, Le berger dans les Pays d'Aude, *Folklore* n° 66, Carcassonne, 1952, pp. 6-13 est un bon document sur l'ethnographie ovine, sans négliger les enquêtes orales menées sur toute l'aire.



AIRE DES ENQUÊTES

LEXIQUE DE LA VIE PASTORALE EN LANGUEDOC ORIENTAL

De juillet 1971 à mai 1973, une enquête a été effectuée à partir d'un questionnaire ayant pour but de recueillir auprès des bergers du Languedoc Oriental, les termes occitans de la vie pastorale.

Les documents ainsi réunis ont été analysés dans la thèse de doctorat de Geoffrey Mills présentée à l'Université de la Colombie britannique à Vancouver (Canada) le 2 mars 1974 sous le titre : « *La Terminologie pastorale en Languedocien. Étude Dialectologique et sémantique.* »

La zone prospectée s'est étendue sur quatre départements : l'Hérault (107 témoins), le Gard (24 témoins), la Lozère (23 témoins), l'Aveyron (17 témoins), soit au total 171.

Mais en réalité leur nombre approche des 200, car nous n'avons indiqué dans notre liste de référence que les témoins principaux lorsqu'il y avait un groupe de participants.

Nous avons parcouru plus de 5 000 km et noté plus de 13 000 mots, dont un dixième environ entièrement nouveaux — si l'on s'en réfère aux meilleurs dictionnaires — davantage même si l'on tient compte des variations phonétiques.

Nous avons inclus dans les présentes notes une enquête identique menée depuis dans un canton de la frontière italienne au Nord de Nice, auprès d'une vingtaine de bergers, enquête destinée à servir de point de comparaison. Et les termes recueillis presque toujours très proches, un tiers environ absolument identiques, particulièrement avec ceux relevés au Nord de Florac, ont confirmé notre hypothèse.

Quant aux coutumes ou croyances que nous rapporterons à l'occasion, il sera facile d'y voir une étonnante similitude avec celles du Languedoc.

Évolution de la vie pastorale

Cette enquête due à l'initiative de M. Charles Camproux, professeur à la Faculté de Lettres de Montpellier, est venue déjà presque trop tard, car, alors qu'il y a 50 ans, « tout le monde avait son troupeau » de 8 à 15 bêtes, comme on nous l'a dit bien souvent, cette forme d'élevage tend à disparaître, comme a disparu l'élevage du ver à soie, ce métier de gagne-petit que des bergères avaient pratiqué

dans leur enfance (Sumène, St-Guilhem, Beauvoisin). Et si des villages, qui avaient alors une quinzaine de troupeaux, conservent encore une dizaine de bêtes, par contre des communes qui nourrissaient 3 000 brebis n'en ont plus une seule (Causse de la Selle).

Sur les garrigues littorales l'effectif est passé de 40 000 bêtes à 20 000 (Pignan). Ce qui a parfois permis de reboiser (Gigean, Fabrègues, Altier). Et, dans les vallées étroites des Cévennes, pays d'élection de la chèvre, certain canton qui abritait « dans chaque maison chèvre ou brebis », n'a plus aujourd'hui ni l'une ni l'autre. Et, dans la vallée du Jaur, par exemple, ne survit plus que le dixième de l'effectif ancien (Olargues).¹

Les petits troupeaux de la génération précédente étaient quelquefois gardés par un seul berger communal qui rassemblait sur la place du village chèvres et moutons au son de la corne (Villefort). Cette forme de coopérative paraît avoir disparu.

Une évolution parallèle se poursuit : c'est celle des bergers eux-mêmes. Les *Gabachs*, à l'étymologie encore discutée, en réalité aveyronnais, lozériens (Lozerols, Montpeyroux) ou tarnais ont pris la place des autochtones.

Parfois l'évolution est encore plus avancée. Un exemple typique pourrait être celui d'une commune montagnarde du Biterrois. Avec ses 9 hameaux, elle comptait 855 habitants, il y a un siècle. Après la guerre de 14, « chaque famille avait encore son troupeau », après la guerre de 40, un essai de kibboutz y a échoué. Il ne reste actuellement que 93 habitants et 7 troupeaux avec comme bergers, un italien, 4 espagnols (dont l'un possède 350 bêtes) et trois petits troupeaux gardés par des vieilles personnes du village (Pardailhan).

Conséquence de la régression de la vie pastorale traditionnelle, on voit s'amorcer une concentration des terres avec des troupeaux importants : le seuil de la rentabilité est actuellement de 200 bêtes, la moitié de ce chiffre pour un ménage qui fait la traite à la main (Celles), le double s'il y a un aide et une trayeuse électrique (Aguesac).

Ainsi, un village peut passer de 7 troupeaux à un seul, mais conserver le même nombre d'animaux, 700, et accueillir des bergers espagnols salariés (St-Martin-de-Londres, Cournonterral, Marsillar-gues).

S'il existe des troupeaux de près d'un millier de bêtes (Aumelas, Labastide-Pégayrolls), les très grands troupeaux de 23 000 bêtes du début du siècle ont disparu (Viols-en-Laval)².

Un indice de la régression de la vie pastorale traditionnelle est la disparition des fabrications artisanales du berger, non seulement pour ce qui touche aux colliers, au bâton ou aux décorations de transhumance, mais encore à l'humble mobilier comme la *sèla*, par exemple, qui est le siège de traite, avec quelquefois un seul pied (Ilonse) ou l'avant ovalisé pour recevoir la *sèlha* (c'est-à-dire un seau à traire à demi-couvert pour protéger des crottes le lait, qui est cependant toujours filtré ensuite dans le *corodon*) (St-Beaulize). Quant au siège de traite, il est devenu un objet artisanal recherché et qui parfois n'a jamais servi (Mérifons).

On pourrait en dire autant du *redable*, planche à balayer le *migon*, fumier sec, et dont le manche était constitué par une branche fourchue de micocoulier, coudée en arc-boutant.

Disparue aussi la *canal*, tronc d'arbre creusé pour recevoir le grain, les châtaignes, les granulés, le sel, l'eau ou le marc de raisin (ce dernier meilleur pour l'engraissement que celui des piquettes d'autrefois - Capestang). Elle est remplacée par deux planches en V. (A propos de *canal*... on dit *chanal* au nord de Florac ou *canau* à l'est ; et de même pour les mots analogues).

Le sel, dont le mouton ne peut se passer, aujourd'hui en grosses boules compactes, est suspendu dans la bergerie, au lieu d'être distribué sur les *lauzas*, pierres plates, du *salet*, aire de distribution du sel.

Mais celles-ci existent encore aux étapes de transhumance (Générac, St-Martin-des-Combes, Ste-Croix-de-Quintillargues, Villefort), parfois le sel est distribué mélangé aux aliments (Bernagues).

N'existe plus guère enfin la *pisa* (Canals) ou *piala* (Capestang), bassin en pierre, pour l'abreuvoir, la quelconque *semal* l'a remplacée (Florac).

A l'extérieur et pour les grands troupeaux existe toujours évidemment la *lavanha* (Castelnau-Pégayrols) ou le *lac* qui, l'un et l'autre ne sont en fait qu'une mare (Puéchabon, Ganges).

Évolution des races

Une autre transformation, toujours en cours d'ailleurs, est celle qui s'est opérée au niveau des races de brebis : la Caussearde ne règne plus sur les causses où elle a peu à peu laissé la place à la race Lacaune, appelée quelquefois Larzague, (Celles, St-Laurent-des-Nières).

Mais, tête busquée et longues oreilles, elle est fragile ; sauf exception, elle ne transhume pas, demande un pâturage permanent et

beaucoup de place : 1 hect. pour une brebis (St-Michel d'Alajou). Il est en outre nécessaire de pratiquer dans le troupeau une sélection rigoureuse et de posséder un équipement moderne pour la mécanisation de la traite au service de ce produit de luxe que constitue le roquefort (Le Clapier)³.

Il faut cependant, sauf avec les trayeuses les plus récentes, terminer à la main : c'est la *repassa* (Aguessac), le dernier lait étant le meilleur (Roure).

Cette brebis a une laine courte et rare, surtout sous le cou (St-Gervais), quelquefois pas plus de 300 g (Castries), à la tonte.

Alors qu'autrefois la laine payait l'estivage, sa vente ne suffit plus aujourd'hui à rémunérer les tondeurs (Pignan, Olargues, Cournonterral).

Si elle est *capelinada*, chapeauté, avec beaucoup de laine sur la tête et le cou, elle doit être considérée comme de mauvaise race, de même si elle est cornue. (St-Laurent des N.).

La Caussenarde, aux petites oreilles, quelquefois cornue, s'est maintenue dans la région des garrigues. Elle est plus rustique, bonne marcheuse de transhumance, mais il lui faut beaucoup d'espace : 10 hectares par tête (Pignan)⁴.

Le surpâturage était même plus grave il y a 50 ans, lorsqu'il fallait aller se ravitailler en paille et en fourrage dans la plaine (St-Guilhem, Peyremale)⁵.

Cette brebis, élevée surtout pour la viande, est difficile à traire et elle n'accepterait pas de se laisser encastrier dans les stalles des trayeuses mécaniques (Villeveyrac).

Sa laine longue avait fait la fortune des anciennes manufactures royales de drap de troupe de la vallée de la Cergue (ou mieux l'Ergue...), depuis quelques décennies disparues (Lodève).

Plus robuste encore est la race Mérinos ou Métis de Provence, à laine fine et blanche qui peut effectuer de très longs trajets et monte dans les Alpes de Savoie jusqu'à 2800 m (Vauvert, St-Geniès-des-Nourgues).

Évolution sociale

Parallèlement aux bouleversements techniques, s'est développée une évolution sociale. La législation a précipité la disparition du petit troupeau traditionnel. Outre que le rapport en était, proportionnellement, devenu médiocre, le vieux de la famille qui touche sa retraite

n'accepte plus d'aller garder, surtout pour les autres (Fozières).

La législation sanitaire qui protège contre les nuisances, si elle a obligé les industries à gagner la périphérie des villes, oblige aussi l'éleveur à s'exiler en dehors du village (Pignan).

Dans la moyenne vallée du Vidourle, un commerçant nous donnait cette indication peut-être un peu sommaire : « Les derniers bergers d'ici ont disparu : c'étaient des clochards ».

Effectivement, la vie du berger est souvent misérable, toujours dure et astreignante ; en période de transhumance en particulier, il couche dehors par tous les temps, enveloppé dans sa cape (Villefort, Cazevielle, Villeveyrac), abrité parfois sous une roche (Olargues), et, lorsqu'il est parvenu aux herbages, dans la cabane portable, cabane qu'il ne faut pas confondre avec la *casèla* (*chasèla* au nord de Florac) et qui est un petit *maset* en dur pour abriter pendant le jour le berger au pâturage (St-Pargoire).

Lorsqu'un éleveur doit recruter des salariés, ce sont parfois des inaptes à tout autre travail et qu'il faut surveiller ou des étrangers auxquels il faut parler « patois » pour se faire comprendre (Cournon-terral).

Aussi le propriétaire d'un petit troupeau a-t-il l'impression de faire partie d'un monde disparu, témoin cette plainte d'une bergère : « pendant la guerre, les gens faisaient à pied 50 km pour venir nous mendier des châtaignes, maintenant nous pouvons ni les ramasser, ni les faire manger au troupeau, ils viennent en voiture et nous les volent. Si nous protestons, ils nous insultent. Nous avons vendu le troupeau, il y a 6 mois » (Vallée du Jaur).

Et ces autres doléances, entendues non loin de Montpellier, vont dans le même sens : « Les étrangers achètent, s'installent, clôturent, interdisent le pacage et la chasse, que nous reste-t-il ? » (Pignan).

Aussi les enfants des éleveurs, lorsqu'ils veulent rester à la ferme, ont-ils souvent de la difficulté à se marier (St-Michel). Et beaucoup préfèrent renoncer à prendre la succession (Fozières, Cazevielle).

Malgré cela, il existe une certaine tradition familiale dans l'élevage du mouton, que nous avons vu confirmée par l'existence d'un vieux vocabulaire spécifique qui a été amalyté dans la thèse de G. Mills.

De plus, nos statistiques nous ont montré que plus de 50 % d'éleveurs transmettent leur métier à leurs enfants, comme ils l'ont reçu de leurs ancêtres qui le pratiquaient « depuis toujours » (St-Guilhem, La Boissière), « depuis au moins 500 ans » (Aguessac),

« depuis plus de quatre générations » (Usclas) « depuis cent ans » (Vauvert), etc... Et même lorsqu'ils ont abandonné leurs montagnes natales, pour la plaine ou les garrigues languedociennes, beaucoup ont recommencé la même vie avec leurs enfants (Durfort, Castries, La Bastide, St-Martin-des-Combes, Peyremale, Beauvoisin, Argeliers).

Une seule exception, celle d'un éleveur qui n'aurait pas voulu que son fils reste au village et qui, lui, veut garder le troupeau. (Moyenne vallée de l'Hérault).

Les témoins

Dès le début de nos investigations, il nous est très vite apparu qu'il n'était pratiquement pas possible, ni même souhaitable, de mener une enquête purement dialectologique, lassante et aride pour beaucoup de nos témoins. Il fallait le plus souvent les laisser parler ; et à cette occasion, nous avons été amené à enregistrer un certain nombre de traditions, observations ou proverbes, dont nous avons estimé qu'il serait regrettable de les laisser tomber dans l'oubli.

Il est bien entendu que nous n'en faisons pas une étude critique et que notre seule ambition est de transcrire ici, fidèlement, ce que nous ont déclaré nos interlocuteurs. Seules les notes proviennent de nos lectures et sont destinées à apporter des précisions indispensables.

Cette enquête sur le folklore, parallèle à celle que nous avons effectuée sur le dialecte, est donc un document sur l'état de la civilisation pastorale à la date en question ; et elle nous paraît revêtir d'autant plus de valeur que la moyenne d'âge de nos témoins est de plus de 62 ans. Cependant, nous n'avons pas interrogé systématiquement les plus âgés : certains n'avaient pas 25 ans. Et, malgré cela, plusieurs fois nous sommes arrivé trop tard : les bons témoins du dialecte ou du folklore avaient disparu.

Malgré nos dénégations, la plupart de ceux que nous avons interrogés (99 % ont accepté de nous répondre) étaient convaincus que nous collaborions à une étude sociologique pour la défense du berger. Nos interrogatoires les ont immobilisés pendant plus de 160 heures au total.

Pourtant nous avons toujours été accueilli avec intérêt, souvent avec sympathie, et plusieurs se sont intéressés à la publication possible de nos recherches. Mais évidemment il n'était pas possible d'imposer à chacun d'eux les cinq ou six heures d'attention qu'eût

Félicien PARISSET

Félicien PARISSET : Economie rurale, industrie, mœurs et usages
de la Montagne Noire (Aude et Tarn).

Un volume de 250 pages, 110 illustrations, 1984, 15000 F.

Economie Rurale Industrie, Mœurs et Usages de la Montagne Noire

(Aude et Tarn)



**Ouvrage en souscription
Jusqu'au 31 Décembre 1984**

EDITIONS DU
GROUPE AUDOIS DE RECHERCHE ET D'ANIMATION ETHNOGRAPHIQUE

Maison Mot
91, rue Jules Sauzède
11000 Carcassonne

ÉDITION PARISSET

ÉCONOMIE RURALE
INDUSTRIE, MOEURS ET USAGES
DE LA MONTAGNE NOIRE
(Aude et Tarn)

Entre 1864 et 1876 séjourne en Languedoc, Félicien Pariset, un percepteur d'origine lorraine, lié au sociologue réformateur Frédéric Le Play. Il entreprend aussitôt une importante enquête sur les communautés agricoles, "tribus de maîtres-valets du Lauragais" et "communautés de colons de la Montagne Noire". Il en dépeint non seulement les usages, les coutumes et les manières de vivre mais situe aussi leur condition par rapport à l'ensemble des cadres sociaux de la vie rurale d'alors.

Le Groupe Audois de Recherche et d'Animation Ethnographique réimprime aujourd'hui le volume consacré à la Montagne Noire, paru pour la première fois à Paris, en 1882, dans les **Mémoires de la Société Nationale d'Agriculture de France**, jamais réédité depuis. C'est un ouvrage extrêmement précieux sur cette région du Languedoc, sur les communautés de métayers saisies au moment où elles allaient disparaître et sur l'état de la science sociale à cette époque.

Les ressources du milieu naturel, les techniques agricoles, les modes d'exploitation, l'organisation du travail, les activités industrielles font l'objet de descriptions toujours vivantes, riches d'exemples localisés qui nous font pénétrer de façon très concrète, dans le quotidien des paysans du siècle dernier.

Louis Assier-Andrieu éclaire dans sa présentation ces divers aspects de l'ouvrage. Il y ajoute plusieurs révélations sur ce fonctionnaire venu du Nord - il fut, brièvement, en 1874, maire de Castelnaudary, - auquel nous devons les études les plus minutieuses et les plus originales sur une société rurale en pleine mutation.

GROUPE AUDOIS DE RECHERCHE ET D'ANIMATION ETHNOGRAPHIQUE
Maison 2111
11000 Castelnaudary

Félicien PARISSET : Economie rurale, industrie, mœurs et usages de la Montagne Noire (Aude et Tarn).

Un volume de XII + 372 pages. Présentation de Louis Assier-Andrieu. Ouvrage in-8°, sur papier centaure - ivoire 90 g, couverture illustrée.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Nom :

Prénom :

Adresse :

Souscrit à la réédition de l'ouvrage de Félicien Pariset "Economie rurale, industrie, mœurs et usages de la Montagne Noire (Aude et Tarn)".

Prix de souscription : 100 francs franco (130 francs après le 31 Décembre 1984)

Ci-joint mon règlement adressé à :

G.A.R.A.E.

91, rue Jules-Sauzède — 11000 Carcassonne

France

Si à cette date, le montant des souscriptions était insuffisant, cette réédition serait annulée et les souscriptions remboursées.

demandé la réponse complète de notre questionnaire. En le scindant en deux séances, près d'une dizaine y ont cependant consenti. Pour les autres, nous avons dû nous contenter de beaucoup moins.

D'abord réticents, refusant même parfois de donner leur nom, craignant aussi de nous induire en erreur parce qu'ils avaient entendu un dialecte voisin qu'ils croyaient meilleur que le leur, les bergers prenaient vite intérêt à notre enquête lorsque nous leur avions expliqué que c'était uniquement le parler de leur village que nous recherchions.

Un jeune maire du Lodévois s'étonne : « Tiens, et c'est pour qui votre enquête ? Pour la Préfecture ? —... — Ah ! pour l'Université ! Je préfère. Mais il faut croire qu'ils ont du temps à perdre ».

Une bergère de la vallée du Jaur : « Au lieu de faire ce livre, ils feraient mieux d'aider les bergers. A quoi servira-t-il s'il n'y en a plus ? »

Dans un mas isolé des garrigues, la patronne nous plantera là avec le berger, non sans nous avoir lancé cette apostrophe peu amène : « Ce sont là des sottises (nous substituons cet euphémisme) pour croquer l'argent du paysan ».

A une question très précise concernant un terme rare, ce vieux berger du Larzac, ancien maire de son village, prend sa famille à témoin : « Voyez qu'est-ce qu'ils vont chercher ! »

« Si c'est pour nous ridiculiser, comme ils l'ont fait, dans la séquence de ce feuilleton de la télé qu'on m'a arrachée par surprise, je ne suis pas des vôtres », disait dès l'abord ce berger d'un domaine de l'État qui nous a ensuite cependant accordé son patient concours.

Ce sont là quelques-unes des réflexions que nous avons essayées au cours des trois ans qu'ont duré nos pérégrinations.

Mais à la vérité, elles ont été l'exception, et encore nous a-t-on interpellé d'ordinaire sans acrimonie. Plutôt avec un sourire amusé.

Lorsque nous avons commencé nos enquêtes et que nous avons demandé de rencontrer des bergers, on a cru bien faire de nous adresser au contraire vers des « poètes-paysans », férus de vieux mots, ou vers des conteurs du terroir amis du folklore.

Mais ce n'était pas là notre objectif : il s'agissait de savoir comment, en 1971, parlait le berger et s'il parlait encore le « patois » (nous n'avons jamais rencontré le terme « occitan », sauf par hasard chez un demi-érudit qui ignorait qu'il s'agissait effectivement de son dialecte...). Nous cherchions à connaître les termes spécifiques de son métier et ceux précisément qui ne figuraient pas encore sur les dictionnaires.

Si les organismes agricoles nous avaient donné pour débiter d'excellentes adresses, ils ne pouvaient nous indiquer le lieu de naissance de nos témoins éventuels non plus que celui de leurs parents.

Or, pour dresser, par champs sémantiques, des cartes isoglosses du dialecte (V. thèse), ces deux conditions étaient essentielles.

« Je suis venu à l'âge de six mois » déclarait ce vieux berger de la vallée de l'Hérault. « Mes parents m'ont portée ici lorsque j'étais dans les langes » nous répondait cette vieille bergère de la plaine gardoise mariée à un lozérien.

L'un et l'autre cherchaient à nous persuader qu'ils s'étaient intégrés à leur nouvelle patrie. Or, tous les deux avaient presque totalement conservé, sans s'en rendre compte, le vocabulaire et l'accent lozérien de leurs parents.

Par contre, ce jeune espagnol qui, dès l'âge de trois ans, était entré dans une famille de la moyenne vallée de l'Orb n'avait rien gardé de son pays d'origine.

Aussi, la meilleure méthode a-t-elle été finalement de partir à l'aventure dans la région que nous voulions prospecter et de nous adresser au premier venu qui, lui, pouvait sur le champ nous indiquer la bonne adresse à partir de laquelle il nous était ensuite facile de rayonner.

Leurs origines

Dans la plaine viticole et les garrigues, il nous a été quelquefois assez difficile de découvrir des autochtones.

Outre qu'un certain nombre de bergers employés par les propriétaires sont d'origine espagnole, beaucoup d'autres sont descendus de la montagne. Nos statistiques nous donnent les chiffres suivants : pour 170 bergers, 70 sont étrangers à la commune et 100 sont autochtones. Mais si l'on considère uniquement la région des garrigues, la proportion est inversée : 100 sont étrangers à la commune, originaires des Causses, de la Lozère ou du massif de l'Aigoual, et 70 seulement sont autochtones, le plus souvent grands propriétaires-éleveurs depuis plusieurs générations.

Connaissent-ils le « patois » ?

Oui, très bien, sauf peut-être quelques-uns des termes techniques et rares du questionnaire que nous leur soumettions ; et, par exemple, il fallait « faire le lait » pour connaître *desponchar* (St-Affrique),

tirer le premier jet en dehors de la « seille », *prensar*, prendre le pis à pleines mains, *enflora*, présure préparée avec la fleur du chardon, *trenèl*, égouttoir à fromages, *garga*, brebis qui donne bien son lait.

Et pour ce qui est des anomalies physiques, tous n'ont pas pu faire la différence entre *bècuda*, brebis à la mâchoire supérieure prédominante et *bèfia* lorsqu'il s'agit de l'inférieure ; ou encore entre *ran-cól*, béliet à un seul testicule et *galet*, à testicules dans le ventre. Mais le terme dont l'ignorance nous a le plus surpris, car nous ne l'avons pas rencontré une seule fois, c'est *destepar*, brouter ; et c'est *manjar*, venu du français, qui l'a partout remplacé.

En outre, il fallait être un berger reconverti dans la boucherie pour faire la différence entre *michina*, poumons, cœur, foie et rate et *michineta*, ris du cœur et de la gorge de l'agneau qui disparaît chez les bêtes adultes (Lodève), et pour connaître *riòlle*, membrane qui englobe le petit intestin et sert à enrouler les fricandeaux (id.), *mentàrda* ou *ventàrma*, diaphragme (Lodève, Aumes), *salsa*, peau sous le ventre, *lacheiron*, ris de la gorge, foie ou pancréas (Aumes), *cap de brost*, sternum (id.) et *fassetta*, bonnet (id.).

Lieux des rencontres

Les lieux de rencontres avec nos témoins n'ont en eux-mêmes qu'un intérêt secondaire, ils permettent cependant de mieux reconstituer le climat de nos échanges et d'en deviner à la fois les difficultés et le charme.

Assez souvent ce fut au milieu de leur troupeau et par exemple en train de *ribejar*, faire brouter les rives entre les platanes de la grand'route (Capestang), dans une châtaigneraie après la récolte (Peyremale), dans une vigne après la vendange (Riols), au belvédère d'un barrage (Clermont), devant une bergerie pendant la tonte (St-Martin des Combes), ou même entre les rails d'une voie ferrée non encore désaffectée (Prémian).

Nous les avons aussi interviewés au parloir d'un hospice (Villefort), à l'aumônerie d'un hôpital (Montpellier), assis sur une balle de fourrage dans une *fenial*, fenil, en ruines (Claret), dans une exposition artisanale (Les Matelles, Pézénas), dans la bergerie (Restinclières, Pignan), dans la salle des trayeuses mécaniques (Aguessac), dans la cabine d'un camion de Roquefort (Meyrueis), dans l'atelier d'un fondeur de cloches (Castanet) ou d'un modeste fabricant de colliers (Beauvoisin), dans une voiture pour s'y abriter du froid ou, au contraire, pendant la canicule, à l'ombre sur les bancs de pierre de la

place du village (Octon), dans une écurie décorée d'une collection d'anciens outils (Générac), le siège d'un tracteur ou les claies d'un parc servant de pupitre (St-Pons-de-Mauchiens, St-Georges-d'Orques), ou tout bonnement assis à la table d'un café (Gigean, Meyrueis, La Canourgue, Montdardier).

Et les amis se mêlaient alors à la conversation pour nous aider de leurs lumières, et l'un d'eux invoqua même un jour ses ancêtres cathares pour donner plus de poids à ses réponses, alors qu'en réalité il semblerait, d'après son nom, qu'ils fussent sarrasins !

Mais le plus souvent, les entretiens avec les bergers se déroulaient dans leur famille, où tout le monde pouvait collaborer et se retrouvait finalement autour d'une tasse de café ou d'un verre de carthagène-maison. Et lorsque le berger devait s'absenter pour donner le foin, sortir le troupeau, soigner les bêtes ou traire, c'était la femme qui continuait de répondre et le plus souvent aussi bien, même si elle s'intéressait davantage à nos origines qu'à la dialectologie...

D'ailleurs, pour les petits troupeaux, c'était elle qui d'ordinaire était la bergère et il n'est jamais arrivé que, dans ce cas, elle ignorât le dialecte local.

Des heures favorables pour ces rencontres étaient aussi celles du soir ou même de la veillée (St-Étienne-du-Valdonnez, N.-D. de Londres, Peyremale) ou celles du matin, avant que le soleil n'ait dissipé la rosée, si néfaste au troupeau au point que *gamar lo tropèl*, gâter le troupeau, était neuf fois sur dix lié au mot de *barbasta-barbaruda*, rosée blanche ou *aubièida* (Mézérac).

Il y avait aussi les jours de pluie, déprimants et très fatiguants pour les bergers à cause de la manutention du fourrage dans les petites exploitations vétustes, relativement nombreuses dans l'aire de notre étude, manutention effectuée à l'aide de la *borrona* (Thézan), *cobertin* (Aguessac), *curadon* (St-Affrique), grande toile de jute faite avec quatre sacs cousus (Clermont), ou avec le *panièr pasturen* (Charnac), grand panier d'osier.

Et le souvenir le plus émouvant est certainement cette soirée que nous avons passée dans cette misérable pièce qui servait à la fois de cuisine, de chambre — 1 seul lit —, de cave et de grenier, mais où trônait l'antique pendule à poids, où, un soir de brouillard, dans un hameau du Causse de Sauveterre, deux pauvres vieilles nous ont reçu.

Devant l'âtre (où pendaient deux jambons du voisin !), nous nous sommes gelé, car elles devaient économiser leur bois, mais quel régal (hélas ! à peu près unique au cours de nos enquêtes) de les

entendre discuter en langue d'oc entre elles pour nous donner les meilleures indications.

Quelle chaleur dans leur accueil et quelle distinction dans leurs propos !

Les érudits

Nous nous sommes parfois adressé à des notabilités du village, mais, si elles étaient d'excellents informateurs, elles n'étaient pas toujours les meilleurs témoins du dialecte.

Une certaine pauvreté de l'interlocuteur et de son vocabulaire était parfois préférable à une trop grande richesse : la logique et la culture peuvent conduire à des normalisations erronées.

Par contre, des bergers étaient parfois des érudits. Ils connaissaient par exemple l'usage antique de la houlette avant l'adoption du chien de berger, le nom du champion mondial de la tonte (Lunas)⁶. (Autrefois, huit bêtes à l'heure avec les *fòrfis* (Altier) ou *li charpà* (Générac), ciseaux de tonte primitifs d'une seule pièce, étaient déjà une bonne performance (Celles)...).

Ils n'ignoraient pas que la *barbarina*, race à pattes et museau rougeâtres avec raie blanche au milieu du front, vient du Brésil et a été introduite vers 1890 lors de la grande épidémie qui a ravagé la Provence (Gigean), que la fièvre de Malte a pour nom scientifique la brucellose (Le Triadou), que le goître est provoqué par un escargot des prairies humides, le strongle (Cazevielle), que la dénomination botanique de la *pata de lèbre* est le dactyle pelotonné et du *pelenc* la fêtuque ovine (Poilhes, Bernagues), que le *lamborn* dont on fait les colliers est le cytise ou faux-ébénier, que le *fèl ratelen* c'est l'encéphalite ou douve du foie (Beauvoisin), et que, pour la combattre, provoquer un abcès à la queue est un remède folklorique (Fozières), qu'elle est rare actuellement, étant efficacement combattue par la vitamine B (Sorbs) et qu'enfin la *feda bufaira* est la brebis qui est victime de la cachexie aqueuse.

Ce berger du Biterrois connaissait même le cycle complet de cette grande douve du foie qui, venant de l'eau où elle vit sur un petit mollusque, gagne les plantes et enfin, au terme de cinq mutations, s'installe dans les canaux biliaires du foie des ovins.

Maladie redoutée, que les autres bergers appellent toujours le *fèu* et qu'ils ont traduit par le « fiel », à cause de la proximité phonétique du mot français, alors qu'en réalité, et lui le savait, c'est la maladie du foie (Poilhes).

Il est possible que cette quasi-unanimité dans l'erreur vienne de ce que le *fèu* serait l'ancien terme pour désigner le foie sur la bête,

d'où *fèu* = fiel, tandis que le *fetge* désigne le foie sur la table : ce doublet existe en général pour d'autres parties du corps.

Mais cette bergère avait bien vu la difficulté qui disait, elle, que le *fèu* était la maladie de la vésicule biliaire.

Elle savait aussi les symptômes de la terrible entérotoxémie, une sorte d'embolie, mais bien qu'elle connût parfaitement le dialecte, elle ignorait le terme qui lui correspondait. Ici, en quelque sorte, l'érudition était allée trop loin (Beauvoisin). Mais un autre témoin n'ignorait pas, lui, qu'il s'agissait de la *bròncha de charbon* (St-Étienne-de-Valdonnez).

Le terme de *cabri-bolc*, ni chèvre, ni bouc, et qui a sans doute donné par corruption, en français, « ni chèvre, ni chou », se traduit scientifiquement par hermaphrodite.

C'est une anomalie assez courante chez les caprins — surtout lorsqu'il y a des jumeaux ou des triplés (St-Sauv.) très exceptionnelle chez les ovins. Presque tous les autres bergers ont même ignoré qu'elle existât, mais notre témoin disait aussi qu'elle ne se produit chez les ovins que pour les races sans cornes, donc jamais chez la Causse (Aumelas).

C'est le même terme qui est utilisé pour les bovins où la chose est plus rare (Castries) et on l'emploie même parfois pour une femme stérile (Montblanc).

Enfin, pour *cabana* que le berger ou le profane traduirait tout uniment par « cabane d'estive » — 2 m de long sur quatre pieds, déplacée au cours de la saison sur un char à bœufs et récemment dans les Pyrénées par hélicoptère (Le Triadou) — notre témoin, co-auteur d'une grammaire gévaudanaise dira « la roulotte du berger locatif » (Mende).

Particularités du vocabulaire

Érudits ou non, le vocabulaire de nos interlocuteurs était de toute évidence dérivé de leurs occupations, avec tantôt des termes spécifiques de métier, tantôt, à partir d'un mot courant, des extensions du sens primitif à leur usage particulier.

Ainsi, selon son âge, la brebis prend un nom différent : *bassiba*, *doplenca*, *ternenca*, *quaternenca* (1, 2, 3, 4 ans).

Lorsqu'elle a plus de 4 ans (ou 3 ans, Villefort), elle est *gòda* ou *vièlha*, vieille ou *mamet*, grand'mère : le premier terme est original, les autres empruntés avec extension de sens.

La brebis vit quand même plus de 3 ou 4 ans : un berger était fier d'en avoir gardé une 7 ans (id.) et un autre d'avoir gardé une *besona*, jumelle, jusqu'à 13 ans (Gigean).

Ce qui est exceptionnel, de même qu'être primé dans un concours avec deux jumeaux (Vauvert), ou d'avoir parfaitement élevé des quadruplés au biberon (Beauvoisin), pour lesquels il n'existe pas de terme particulier à cause de la rareté du fait, pas plus que pour les chèvres qui ont quatre cornes. (Roure)

La bête docile qui mène le troupeau est la *parôta* ; une bête apprivoisée se dira donc *aperotida* (Sores, Meyrueis).

De même de *montanha* on tirera *amontanhar*, partir en transhumance (transhumance est un mot savant de création récente, 1823, dit *Le Robert*).

De *batalh*, battant et gaule, est tiré *abatalhar* qui se traduit par gauler des noix ou des châtaignes. Mais pour le berger c'est surtout jeter des pierres à des brebis qui s'égarent (Octon) ou remettre le battant aux cloches qui l'ont perdu.

Pilhar, dans la plaine viticole, c'est la béquille arrière de la charrette des vendanges, mais dans la montagne c'est l'aide-berger. Il semble qu'ici ce soit le premier sens qui est tiré du second.

Estima peut signifier estime ou estimation, mais pour le berger faire *una estima* c'est occasionner avec son troupeau, dans une culture, des dégâts qui seront appréciés par une estimation à l'amiable de deux ou trois personnes (Altier, St-Pierre-de-Nogaret).

La *brida*, c'est, bien sûr, la bride, mais *embridar*, c'est, avec une branche de genêt, fabriquer pour la brebis qui s'est « gonflée » un mors pour la faire vomir (Meyrueis).

Pour désigner les transhumants, les sédentaires disent les *abelhards*, terme qui pourtant désigne d'abord les faux bourdons (mâles des abeilles), qui, aux heures chaudes de la journée, créent un bourdonnement continu autour des ruches qu'imite un grand troupeau et ses sonnailles (St-Étienne de V.). *Clavar* signifie fermer à clef une maison, mais pour le berger, le sens sera mettre la clavette au collier des brebis (Chanac). Et même pour certains modèles de colliers, la *clau* désignera le tenon d'une branche du collier qui ira s'enclencher dans la fenêtre spéciale de l'autre bout (Octon).

Estivar c'est passer l'été à la montagne, mais par contre, *estiven-cas* pourra, assez curieusement, désigner les bêtes qui, mal en point, ne monteront pas et estiveront sur place (Sumène).

Bastardon s'applique dans la vie courante à un petit bâtard sans père, mais pour le berger c'est le jeune agneau sans mère qu'il faut

s'ingénieur à faire adopter par une mère sans agneau. (Montagnol).

De même, le *cople* désignera, pour la vente, non le mâle et la femelle, mais la mère et son agneau (Capestang, Cabrerolles), dit aussi la *cobla*.

Après ces quelques exemples d'extension, du sens primitif d'un terme à un usage pastoral particulier, les quatre suivants seront des corruptions d'un terme exact par attraction d'un mot voisin : ainsi *toriga* s'applique à la brebis stérile ou infécondée. Des variantes du mot donnent entre autre *turga*, *turca* et même *teurque* dans la plaine littorale (où le *u* devient *eu* jusqu'à Clermont-l'Hérault, au nord). Bien que le terme n'ait rien de commun avec la Turquie...

Lorsque le troupeau s'étire, le berger dit qu'il fait *tira-long*, tire long, qui peut donner par corruption *terra-longa*, terre longue, expression plus imagée, mais fautive (Le Pompidou).

De même *ternenca*, brebis de 3 ans, deviendra par attraction *tarnenca*, ce qui signifie en réalité « originaire du Tarn ».

La luna fa pargue, signifie que la lune fait un parc, un halo ; mais, dans une région où *pargue* désigne l'asperge, le parc deviendra *paré*.

Au lieu d'une attraction, il y a ici au contraire une sorte de *répulsion* pour un mot qui a déjà un sens différent (Olargues).

Si le vocabulaire est déterminé par les techniques, il l'est aussi par la flore. « Mettre de la litière dans la bergerie », travail important dans la bergerie au mois de mai où le fumier est gras, se dit *apalhar*, dans la région où autrefois abondait la paille (Quissac).

Mais là où elle est plus rare et réservée à la nourriture des vaches (Roure), où le pays est plus pauvre et où on utilisait des litières locales de remplacement (le buis haché sur les Causses, les feuilles de châtaignier dans les Cévennes, les roseaux en Camargue, la *vauca* ou graminée sauvage dans les garrigues), on dira *far jaç*, ou *ajaçar*, faire gîte (St-Pierre de N., Roure) ou tout simplement *alitièirar* ou encore *assostrir* (Peyremale, Olargues) qui ont la même signification étymologique, « mettre sous ».

Les plantes qui gonflent ont donné des verbes dérivés : *ròdor*, redoul, a donné *enròdona*, gonflée ou ivre de redoul (Lodève, St-Saturnin). *Entréfiol* ou *trefla*, trèfle a donné *entreflada* (Poilhes, Octon). *L'amargalh*, ivraie, *emmargalhada* (Thézan, Montblanc).

Et lorsque la bête s'est étranglée avec un *gafaròt*, graine à crochets de la bardane, le dérivé sera *engafarotada* (Lodève).

(Dans la vallée de l'Hérault et de l'Ergue, et jusqu'à La Vacque-

rie et St-Pierre-de-la-Fage — influence des drailles ? — dans les syllabes finales l'*r* simple devient *d*. Ailleurs, on dira « *engarafatada* »).

Enfin, *cardon*, chardon, a donné *cardar*, carder.

Il y a 50 ans, on cardait encore la laine à matelas au moyen de grandes brosses constituées par des chardons, les *cardósses* (Lodève).

Coutumes

La marque

Le berger ne marque pas ses bêtes pour pouvoir les reconnaître, mais pour pouvoir identifier sans risque d'erreur celles du voisin qui se seraient fourvoyées parmi les siennes, car, dans un troupeau moyen, le berger connaît parfaitement chacune d'entre elles ; les plus caractéristiques ont même souvent un nom (Latour).

Nous avons même trouvé une bergère qui, à la tête de 200 brebis, avait un nom pour chacune d'entre elles et un de nos meilleurs témoins nous a cité le cas d'un de ses voisins qui, dans son troupeau de 1 000 bêtes, savait reconnaître chacune d'entre elles (Aumes). La *senha*, marque, « *escossóira* au-delà du Vidourle, terme qui est utilisé aussi pour les taureaux » peut varier d'une année à l'autre pour s'assurer des âges (Prémian).

Elle est effectuée au printemps par une encoche à une ou deux oreilles avec un couteau de poche bien aiguisé (Générac), la peau de l'oreille repliée, ou par un trou à l'emporte-pièce en avant ou en arrière du nerf de l'oreille, ou encore en coupant un bout d'oreille (Olargues, Soumont, Claret, Octon).

Cette opération est encore parfois pratiquée sur les agneaux qui commencent à sortir (Sumène) pour la fête de St-Marc (Marc = marque), le 25 avril (Soumont) ou pour St-Clair (Brusques) ou pour le Vendredi-Saint (Sorbs, Le Puech, Brenas, Fozières, Octon, St-Guilhem, Claret, Villefort, Altier), avant le lever du soleil (Grandieu). Pour St-Marc à une oreille et pour le Vendredi-Saint à l'autre (Roure).

C'est cette marque à l'oreille que font aussi, paraît-il, les lapons pour leurs troupeaux de rennes ; ils peuvent de cette manière constituer 10 000 marques différentes (Argelliers).

En France, sur le marché régional, on peut également reconnaître sur le champ de quelle bergerie la bête a été amenée (Vauvert). Mais maintenant, avec un appareil, les vétérinaires marquent les bêtes à l'intérieur de l'oreille, par un timbre ou un numéro, ou par une tache de couleur sur la fesse pour reconnaître celles qui sont vac-

cinées et ont subi la prise de sang (Fozières, Génolhac, Avène, Cabrerolles).

On marque aussi les agneaux avant le départ à l'estivage (Cournonterral).

C'est cette pratique qui a donné naissance à l'expression « fendre l'oreille à quelqu'un » pour indiquer qu'on a interrompu sa carrière, bien que la marque soit en réalité faite sur les jeunes et non sur les bêtes de réforme (Lunas), qui reçoivent une marque à la peinture (St-Martin des Combes).

Une méthode plus barbare consistait à graver au fer rouge une ou deux barres sur le museau de la bête (Altier, Villefort).

La queue

C'est aussi le Vendredi-Saint qu'est effectuée parfois l'opération *descoetar*, couper la queue, d'ordinaire à 15 jours, par une torsion brusque au niveau du jarret (Sorbs, Ganges). Cette intervention, à l'inverse des précédentes, est totalement indolore, la plaie ne saigne pas ; elle rend plus aisée les longues marches de transhumance, surtout par temps de pluie. Aussi les andorrans la pratiquent-ils, ainsi d'ailleurs que les sédentaires pour rendre la traite plus aisée.

C'est également, chez l'éleveur, en général, un souci d'esthétique (Moulès, Cazevieille, Cabrerolles, Brénas).

Ainsi écourtée, la queue est moins exposée à être coupée par la dent du chien (Peyremale), certains préfèrent cependant l'attacher au jarret (La Tour/Orb).

Et d'autres, au contraire, toujours par amour de l'art, laisseront un pompon de quatre travers de doigt au fond de la queue (St-Laurent des N.).

La poix

Marquer des bêtes se disait aussi *pegar*, poisser, opération que l'on effectuait après la tonte de mai ou quelquefois pour St-Marc (Roure) et qui consistait à imprimer une marque de distinction sur la toison. Dans les petits élevages, au lieu de l'élégant *pegador* en fer forgé qui, par exemple, dessine dans un cœur les initiales du propriétaire (Lodève), le berger se contentait d'un cul de bouteille ou de timbale (Olargues). Même si le terme est resté pour dire « marquer », la poix qui était utilisée à cet effet a été depuis longtemps abandonnée au profit, d'abord du cinabre, du goudron ou d'encres indélébiles qui

ont provoqué la protestation des lainiers, puis de colorants mieux étudiés (Montblanc, Cazevieille, Roure).

Cependant, la poix continue à être utilisée, lors d'une patte cassée, avec une branche de genêt ou des éclisses, du coton et de la ficelle enrobée de poix. (Loiras, Bernagues, Roure). Mais il dit toujours *faire una pagada*, celui qui utilise à cet effet les bandes plâtrées actuelles (Aumelas)⁷.

« Couteler »

La vieille habitude de *cotelar*, « couteler », c'est-à-dire tondre, sans doute primitivement au couteau, en faisant des dessins ou des ondulations à la première tonte de l'agneau, dont la laine courte et rare ne tient pas en toison, est en général abandonnée bien que cette tonte soit destinée à donner une apparence de plus de vigueur au jeune animal (Soumont, Lodève, Vendémian, Argelliers). On tond cependant les *abantius*, précoces (Lauroux), pour les autres, l'opération est trop longue, même à la tondeuse électrique.

Mais s'est conservée la coutume d'*issaussar-soalsar* (Mende) —, dégager la croupe et la queue pour faciliter la traite, ou parfois de *descoletar*, tondre le cou des agneaux ou encore de laisser une touffe sur la tête (Canals, Poilhes, St-Laurent-des-N.).

Pour la tonte, le travail est plus aisé si on a pu faire suer les brebis dans une bergerie bien close (Ilonse, Lodève).

« Battre l'eau »

Lorsque le troupeau a bu, certains bergers assurent qu'il faut respecter la vieille coutume selon laquelle il faut obliger le troupeau à marcher pendant une heure, si nécessaire, en faisant donner les chiens, c'est *batre l'aiga* (Villefort St-Martin-des-C., Soumont, Fozières, Cazevieille) ou encore *desabiorar* « désabreuver » (Octon).

Mais d'autres estiment que c'est là une précaution inutile (Cabrerolles, Montagnol). Il est vrai que la brebis aime marcher, aussi lorsqu'elle *s'arrapa*, *s'accara*, *s'accroche*, *s'installe* sans bouger au pâturage, c'est qu'elle « devine » le mauvais temps (Cabrerolles, Canals, Ilonse).

Autres coutumes

Parfois on observe les phases de la lune pour châtrer (Beauvoisin) ou nettoyer la bergerie (Peyremale) : on ne le fera qu'en vieille

lune et de même on enverra à la *curalha*, réforme, pour la boucherie, les béliers nés en lune nouvelle (Vendémian).

Ailleurs, ce calendrier lunaire n'a plus cours (Cabrerolles).

Mais on se gardera par temps marin de couper la queue, de sortir les agneaux pour la première fois, donner du sel ou châtrer (Les Plans, Lodève, Pignan, Olargues).

Lorsqu'une brebis refuse un *besson*, jumeau, destiné à remplacer son agneau mort-né, il faut recouvrir l'agneau qu'on veut faire accepter de la peau de l'agneau mort et la mère, trompée par l'odeur de l'agneau *empelat*, « em-pelé », l'acceptera (Roure, Ilonse).

Mais cette ancienne pratique n'est pas toujours admise, même par de vieux bergers, et les bergères y sont hostiles (Olargues, St-Vincent-d'O., Cabrerolles), d'autres préfèrent mettre du sel sur le dos de l'agneau (Villefort).

Si une mère refuse d'*asamar*, adopter son propre agneau, ce qui peut arriver, lorsque, pour une raison quelconque, un moment après la naissance, l'agneau prend une autre odeur — il suffit de 2 heures de séparation —, il faut encastrier la brebis dans un petit bercaïl et lui attacher la tête ou les pattes ou lui en replier une, pour qu'elle ne puisse bouger et frapper l'agneau qu'on lui a attribué (Ganges, Générac, St-Pierre de la Fage, Mézérac, Olargues, St-Laurent-des-N.). Pour certains, cette anomalie, relativement fréquente, est un vice héréditaire (St-Martin-des-C.). Il faut agir de même lorsqu'on veut traire une brebis *jaurèla*, chatouilleuse ou *estrissona* (La Bastide-Pradines, St-Affrique) ou bien mettre le chien en arrêt devant elle. On peut aussi lui donner quelque gâterie, elle ne songera plus à se défendre (Poilhes, St-Xist, Beauvoisin, St-Pierre-de-la-F., Villefort). Mais le cas contraire peut se présenter d'une brebis stérile qui s'empare d'un agneau, le garde auprès d'elle et le lèche, la mère alors ne voudra pas l'accepter (Grandrieu).

Pour *destetar*, sevrer, on ensache parfois le pis de la brebis, ce qui n'est évidemment possible que pour les petits élevages (Soumont, La Vacquerie, Mende).

Chaque troupeau a une bête, bélier ou brebis, chèvre ou bouc, qui est la conductrice du troupeau. Elle a, sur la rive gauche de l'Hérault, un nom bien particulier : *paròt*, *paròta*. Sur la rive droite, ce terme désigne strictement le bélier.

Ailleurs, on dit simplement « la meneuse » ou « l'apprivoisée », et elle est gâtée par le berger qui tient à sa disposition des friandises pour l'*agromandir* (Lodève) : pain, châtaignes, peaux d'oranges, sel, etc... Et c'est à elle que s'adresse l'appel du berger qui est toujours

donné au singulier lorsqu'il veut rassembler son troupeau : *br, prt, veici, veni, viens ici, viens.*

Lorsque la meneuse disparaît du troupeau, une autre bête se présente spontanément pour prendre sa place, même sans gâteries (Altier). Et vouloir dresser pour ce rôle une bête prise au hasard est impossible, certaines meneuses n'arriveront même jamais à venir manger dans la main (Cazeveille, N. D. de Londres).

Ce merveilleux instinct de l'animal, si utile à l'homme, est parfois considéré comme une intervention quasi-surnaturelle (Quis.).

On faisait autrefois l'élevage du *moton fin* ou *asegat* (Villeveyrac, St-Pierre de N.), bélier châtré, recherché pour la finesse de sa chair, et qu'on gardait 5 ou 6 ans. Il a été souvent le meneur du troupeau parce qu'il est très docile à la voix du berger et répond à l'appel comme un chien. Mais son élevage systématique a été abandonné parce que non rentable (Gigean, Vendémian, Ste-Croix-de-Q.).

Ailleurs, le meneur du troupeau est la chèvre ou le bouc, plus pacifique que le bélier (Latour). Certains troupeaux ont un bouc meneur, mais pas de chèvres ; il remplira son rôle de reproducteur pour les troupeaux de chèvres qui en sont dépourvus (St-Xist), et en outre, il présente l'avantage d'éloigner les vipères (Sumène). Il arrive assez souvent que le bouc soit infertile, mais les béliers à cornes sont toujours excellents (Vendémian). Certains béliers qu'on appelle quelquefois *motons* (Meyruéis, Aguessac) sont cependant agressifs et dangereux, il faut alors s'en débarrasser.

Pour le rendre moins redoutable, on peut mettre au bélier un masque de cuir, le *casquet* (Le Mas Raynal).

Si l'on veut lui supprimer les cornes, il faut, dès qu'elles commencent à pousser, enfoncer au ras de chaque corne une rondelle de caoutchouc : à la longue, la corne se rétrécit et un jour, tombe d'elle-même au passage dans un fourré (N.-D. de Londres). On a vu des béliers jaloux au point d'empêcher une brebis de rejoindre son troupeau et l'obliger à passer la nuit dehors avec lui (Aumelas). Parfois, on ne met le bélier avec le troupeau que la nuit (Montblanc).

Méthodes dans l'élevage

Méthode naturelle

Dans les petites exploitations où l'on pratique l'élevage naturel, tantôt le bélier est laissé en permanence avec le troupeau et l'agnelage est alors échelonné, tantôt on a recours, à l'époque choisie, au bélier d'un troupeau voisin. Certains bergers sont hostiles au *pendol* (Mas

Raynal), tablier qu'ailleurs on attache aux pattes de devant ou de derrière et qui interdit au bélier la saillie. Ils délaissent aussi les vieilles habitudes de marquage à l'oreille ou à la poix, aucune bête n'a de cloche et, si l'on châtre les jeunes béliers à six mois, et les autres après la saillie, parfois en août, c'est par torsion à la main, *virar*, ou à la massette, *crestar* (Pezenas, Peyremale), au lieu des pinces spéciales.

C'est avant le départ à l'estivage qu'on a cependant l'habitude de *mesclar*, mettre le bélier au troupeau (Sumène, Vauvert) qui se dit ailleurs *sasonar* (Argelliers).

Deux mois avant l'agnelage, pour les jeunes agnelles, plus tard, pour les autres, le berger, impatient de savoir s'il peut compter sur un croît du troupeau, palpe pour s'assurer que la brebis *fa d'ames* (Sorbs), *somet* (Pezénas) ou *deraba* (Aguessac), pousse des mamelles.

L'agnelage de septembre est conforme aux anciennes habitudes comme l'indique le proverbe fort répandu : *per Sant-Andrieu, agrana ton bassion*, pour St-André — 30 novembre — donne du grain à ton jeune agneau. Et les jeunes agneaux ont longtemps fourni un élément folklorique aux tableaux de pastorales et aux bénédictions de la nuit de Noël.

Dans les petits élevages, deux jours après la naissance, l'agneau suit déjà sa mère au pâturage (St-Gervais, Villefort). Dans les troupeaux mixtes, assez souvent, on ne traite que les chèvres et l'on s'arrangera pour avoir du lait toute l'année.

On traite la chèvre du bout des doigts, pour la brebis, c'est à pleine main ou même à deux mains, *prensar* (La Bastide-Pradines), après avoir pétri la mamelle, c'est la *bailada* (Capestang), brebis ou chèvre, il faut parfois déboucher la tétine (Pézenas).

Lorsque la naissance est précoce, l'agneau est dit *aboriu - abodiu* (Lodève), *premarc* (Prémian), s'il est tardif, il sera *regòrd - reguòrd* (Sumène), *derarc* (Prémian), mais l'agneau de printemps montera pourtant à l'estivage (Altier, St-Pierre-de-N., Durfort, Argelliers).

Méthode intensive

Mais ces termes n'ont plus beaucoup de signification avec l'actuelle insémination artificielle (Bernagues).

Certes, c'est là une nouveauté intéressante, car dans un grand troupeau où il y a plusieurs béliers, les médiocres sont difficiles à détecter (Gigean), mais il y faut des soins plus attentifs. De même pour le double agnelage, en novembre et en mai, qu'on ne peut cependant réaliser qu'un an sur deux, soit 3 agnelages en deux ans

(Argelliers) et une *bessona* pourra ainsi avoir, exceptionnellement, quatre agneaux dans l'année. Mais les jumeaux ne sont pas toujours les bienvenus et on est parfois obligé de les donner à un voisin qui peut les élever au biberon (Avène-Sumène)⁸.

Élevage de plein air

On a récemment tenté l'élevage et l'agnelage totalement en plein air dans un pâturage clôturé. Mais ce qui réussit assez bien pour la vache, laisse à désirer pour la brebis qui, elle, aime marcher (Gran-rieu). Et la brebis est alors plus sensible à la douve. On a dû abandonner ce qui avait été essayé dans la région (Beaulieu)⁹

Ailleurs, l'élevage a un parfum d'archaïsme : le berger est resté chasseur. Le troupeau de chèvres va chercher sa pitance sur les collines fourrées et escarpées et il se garde tout seul. La chèvre est plus intelligente : elle sait ouvrir avec le pied la *pelofa*, bogue de châtaigne et elle rentre ordinairement la nuit à la bergerie. Si elle ne rentre que le matin, elle ne se laissera pas sottement *gamar*, gâter, par la rosée.

Est-ce pour cela que le troupeau n'a eu qu'une seule fois la fièvre de Malte en 60 ans ? Aussi bien n'y fait-on jamais bouillir le lait. (Latour/Orb)

Vente de l'agneau

Les méthodes d'élevage sont évidemment différentes selon l'optique ou l'habileté des éleveurs, mais aussi selon que l'on vise l'agneau de lait, ou bien l'agneau gris, ou encore que l'on pratique la traite, ce qui est le cas le plus courant dans le « rayon de Roquefort »¹⁰.

Pour certains, c'est à 2 mois, il fait à ce moment-là 12 kg, que l'agneau est le plus intéressant à vendre (Argelliers), pour d'autres à 13 kg, et pour les pousser on les fait têter à deux mères (Ste-Croix, Vendémian), ou à 15 kg (Sorbs). Ceux qui font la traite pour Roquefort le vendent aux environs de 18 kg, à 2 mois (Fozières). Il est encore, à ce moment-là, « agneau de lait » ou « agneau de Nîmes » (Sumène, Claret, Ganges, Durfort).

Lorsqu'il sort et qu'il atteint 30 kg, c'est l'*anhèl gris* ou *borrut* (St-Martin de L., Sorbs, St-Vincent-d'O.).

S'il a la laine trop blanche, c'est un signe de mauvaise santé (Pignan). On peut aussi le pousser en le gardant à la bergerie (Cabrerolles, Ganges, Sumène), ou sur les prairies artificielles arrosables (Vauvert).

A 100 jours, il doit faire 35 kg (Moulès), mais le garder plus longtemps — jusqu'à 50 kg il est toujours l'agneau gris — est une mauvaise opération. Il vaut mieux le livrer à des entreprises spécialisées, établies surtout dans l'Ouest, qui font l'engraissement intensif en le revendant à 45 kg (Claret, Argelliers). Et d'ailleurs le paysan qui a encore gardé un petit troupeau a tendance à faire agnelier le plus tôt possible pour être libre au moment des travaux de l'été (Ste-Croix-de-Q.).

Le lait et le fromage

Les Sociétés des Caves de Roquefort ont acheté les petites fromageries locales et procédé à des concentrations en réduisant considérablement le nombre de leurs laiteries pour faciliter la surveillance et améliorer la rentabilité.

Mais les vieux bergers racontent qu'avant la mise en évidence du *Penicilium roqueforti*, qui assure une fermentation sélective des fromages dans les caves du Combalous, on utilisait des moyens empiriques en ajoutant au lait caillé du pain moisi et quelques pincées de *migon*, ou en donnant un coup de fourche de bergerie dans les bacs de lait caillé.

Avec la sévérité des contrôles actuels dans les laboratoires de Roquefort qui, seuls, dirigent l'ensemencement, ce vieux secret de métier est devenu caduc (St-Michel-d'Alajou, Lunas).

Le grand moule de roquefort est appelé *faicela* (St-Geniès-de-M., Florac), le petit, autrefois en faïence, est dit parfois *faicelon* (Lauroux) ou *escudelon* (Peyremale, Cabrerolles).

Avant la généralisation de la présure et aussi pendant les temps de pénurie, on utilisait le *calh* ou *presor*, caillette de chevreau ou d'agneau (Castries, St-Guilhem) ou la fleur de chardon (Olargues, Thézan).

Pour le seau à traire *sèlha*, est le terme le plus utilisé, mais on trouve aussi *jarlon* (Mende, Peyremale) et exceptionnellement *molse-don* (Cabrerolles) et même *molsiau* (St-Paul-et-V.).

Au chapitre de l'évolution de la vie pastorale, on pourrait ajouter ce détail relatif à la traite : on ne vend plus aujourd'hui, comme dans les premières années du siècle, le lait de brebis surtout au double décilitre. Mais cette bergère nous a montré celui, qu'en fraude de la loi, ses parents avaient dû créer, d'un sixième de litre (et non 1/5) lorsque le litre de lait est passé de 5 sous à 6 sous. Émouvant souvenir d'une époque qui ignorait l'inflation galopante...

La «recuite», petit lait cuit, est toujours apprécié ainsi que la *flausona*, tarte qui la fait entrer dans sa composition (La Canourgue, Le Bosc, St-Affrique).

Mais, au point de vue linguistique, il nous paraît intéressant de signaler ici les différentes formes que nous avons relevées pour ce terme et qui nous ont permis de mettre en évidence les aires diverses où un certain nombre de mots de notre questionnaire, à consonance voisine, ont une répartition très exceptionnellement structurée. Si nous soulignons cette particularité phonétique, dans une région limitée, c'est pour remarquer que, par contre, dans les 58 cartes établies pour figurer la répartition géographique d'un terme caractéristique (V. Thèse G. Mills), aucune carte, là, ne peut se superposer à une autre.

Chaque aire d'un mot donné a un dessin fantaisiste qui ne répond apparemment à aucun critère de frontière géographique ou administrative. Le vocabulaire varie insensiblement d'un canton à l'autre, quelquefois même d'un village à l'autre, chaque population ayant donné libre cours à sa fantaisie ou à son imagination. Voici par contre, à partir de la «recuite», les observations que nous avons relevées :

- Mende : (avec U)
Recuecha, uelh, queissa, puech, puèis, nuech, entrefuèlh, grupia.
- Lodève : (avec IO)
Requiòcha, iòl, quiòissa, piòch, pièi, nioch, entrefiòlh, grèpia.
- Sumène : (avec IE)
Requiècha, ièlh, quièissa, piech, pièi, niech, entrefièlh, gripia.
- Capestang : (avec E)
Recuecha, èl, quèissa, pech, piech, nuèit, entrefelh, grèpia.

(recuite qui est appelée parfois *reberon* (Altier, Peyremale), œil, cuisse, puy, pis, nuit, trèfle, crèche).

Quant à la *rebarba*, fromage fermenté à base de recuite corsée avec du pain moisi, du poivre, du sel, de l'huile ou de l'eau-de-vie, il n'existe plus qu'à l'état folklorique.

On le prépare dans l'*ola*, pot en terre que l'on enfouit ensuite dans le foin (Altier, St-Guilhem). Dans la montagne niçoise, ce fromage est appelé le *bros*.

Le fumier

Les nuèches de fumada (Mende), les nuits de fumure, désignent une pratique en voie de disparition et qui consistait, à l'arrivée de

l'estivage, à parquer les brebis dans le champ d'un propriétaire qui, en contrepartie du fumier qu'il recevait, devait payer une redevance. Les vieux bergers se souviennent qu'au cours de la nuit, actuellement le jour uniquement, ils devaient changer jusqu'à cinq ou six fois les claies de place ; c'était *virar lo pargue* ou *parguejar*, et en outre effrayer le troupeau pour l'obliger à crotter davantage (St-Pargoire, St-Pierre-de-la-Fage, Durfort, La Vacquerie).

Aujourd'hui, les troupeaux sont le plus souvent parqués dans des bergeries (Cournonterral), sauf sur l'Aigoual (Roques) ou les Alpes (Ilonse).

Dans les Alpes où les troupeaux ne stationnent pas sur des cultures, mais sur des prairies naturelles, c'est le propriétaire du troupeau qui paie les herbages (Vauvert).

Le fumier était une richesse à une époque où l'on vivait dans une économie plus fermée et où des propriétaires avaient un troupeau de quelques dizaines de bêtes, surtout pour avoir du fumier pour leurs vignes (Fozières). Le ramassage des ordures ménagères et du fumier laissé par les animaux dans les rues du village était mis en adjudication. Et il n'était pas exceptionnel le cas du paysan suivant son âne avec un couffin ou suspendant un sac à la queue, car la jurisprudence admettait que l'adjudicataire n'avait un droit absolu sur le crottin que lorsqu'il avait touché le sol (St-Sauveur, Le Pujol).

Le fumier sert encore de monnaie d'échange pour la location des bâtiments ou des pâturages (Claret) ; il est toujours vendu, lorsqu'il s'agit du *migon*, fumier sec sans litière, à la *saumada*, charge que peut porter la *sauma*, ânesse, c'est-à-dire en sacs de 150 kg de farine et pesant environ 80 kg de fumier.

Ainsi est évitée la fraude de ceux qui voudraient ajouter de la terre pour augmenter le poids. Mais sa valeur est dérisoire, le prix en est resté inchangé au cours des vingt dernières années (St-Geniès-des-M., St-Martin-de-L., Rogues, Clermont, Cournonterral).

Ce fumier sec porte aussi d'autres noms : *belega* (Thézan, Cabrerolles), *pecolat* (Altier), *fems nibon* (Mende) ou tout simplement *fems* (Chanac, Peyremale), alors qu'ailleurs ce dernier terme ne s'applique qu'au fumier avec litière.

Chez certains éleveurs, ce fumier sec est collecté chaque jour à l'aide d'une planche-râteau, analogue à celle dont se servait le boulangier pour retirer les braises du four ou le paysan pour recueillir le grain de l'aire : c'est le *redable* (v. p. 33) (Notre-Dame-de-Londres, Florac, Villefort), l'*ase* (Cournonterral, Meyrueis), le *diable* (Aumelas, Montarnaud) ou le *rebalh* (Sumène).

On utilise aussi évidemment le balai de bruyère, genêt, bouleau, amelanchier, châtaignier selon la végétation du pays. Il peut porter des noms fort différents : *engranièira* (Capestang, Aude), *balaja*, en général sur la rive droite de l'Hérault (Thézan-Le-Bosc), *escoba* sur la rive gauche (St-Martin-de-L., Générac), *bual* (Olargues), *bural* (Montdardier), *ruscas* (Canals), *rascas* (Lodève), *raspalh* (Lunas), et même *barra* (Peyremale).

Lorsqu'on laisse le fumier s'accumuler six mois ou un an, il faut, au lieu d'utiliser la *galera* (Les Matelles, Claret), râtelier posé à deux côtés, avoir recours à celui qui est suspendu et qui, manœuvré à l'aide de poulies, montera avec le niveau du fumier qui peut atteindre jusqu'à un mètre d'épaisseur, c'est alors la *pindola* (Capestang), et pour *descrotar*, décroûter, *curar la jaça* (La Bastide-de-P., St-Paul-et-Valmelle), *los molhons* (Cazilhac), *las prostèlas* (Olargues), nettoyer la bergerie, ôter les croûtes, les outils employés seront l'*arpa* (Claret), ou le *bigòs* (Thézan, Mende), ou la *trinca* (Gigean), pioche à dents, l'*aissada* (La Vacquerie) ou le *rabassièr* (Pèzenas) étant des pioches sans dents.

Pour retirer le fumier, il faudra parfois avoir recours à l'*emba-lalh* (St-Guilhem), ou l'*embarlàs* (Lunas), ou la *gamacha* (Mende), bard, et pour le transport à dos de mulet aux *banastas* (Pézénas, St-Beauzile) ou *amarèlas* ou *gòrbias* (Olargues) ou *canastèlas* (Capestang), panier du bât.

Enfin, pour désigner les crottes, avec *cagarèlas* (Pézénas, Octon), *petas* (Sorbs), *pecas* (Mende) et les diverses formes que ces mots peuvent revêtir, nous avons recueilli plus de vingt termes différents...

Les maladies et leurs remèdes

C'est sur le chapitre des maladies, sans doute parce qu'il s'agissait pour le berger d'antan de conjurer des catastrophes aux origines mystérieuses, que notre récolte de renseignements, croyances ou coutumes curieuses nous paraît avoir été plus importante.

La *mòstra* (Cazevieille), « montre » ou goître, appelée aussi le *gamau* (Latour), est provoquée par la rosée qui se dépose surtout dans les bas-fonds humides. Elle donne naissance à une poche d'eau sous la gorge (Murviel, Mézérac, Meyrueis) ; elle fait aussi pourrir le foie (St-Laurent-des-N.) et favorise l'éclosion de vers intestinaux, la « bronchite vermineuse » (Poilhes), appelée aussi la *levada apegada* (Sorbs).

La gelée blanche est en quelque sorte moins dangereuse parce qu'elle est plus rare et plus facilement repérable (Le Triadou) ; ce

danger n'existe pas pour les troupeaux qui vivent toujours dehors (St-Sauv.).

Ne pas faire marcher son troupeau après qu'il ait bu peut avoir les mêmes conséquences que la rosée (Fozières), ainsi que le laisser trop boire, surtout après lui avoir donné le sel (Aguessac, Beauvoisin, Cazevieille). Pour combattre cette affection, faire ingurgiter une tranche de lard rance, une boule de soufre et de suie (Latour).

Une des maladies la plus grave, celle en tout cas qui a été le plus souvent évoquée est le *fèl*, maladie de la vésicule biliaire et du foie, dont peuvent être aussi atteints les taureaux dans les pâturages de Camargue (St-Geniès-des-M.).

Elle est provoquée par l'*endorga* (Les Plans) ou la *tavalvera* (Poilhes, Olargues), douve.

Au dire de certains bergers, des vétérinaires ne seraient pas hostiles à la vieille pratique, encore utilisée, de combattre cette infection en posant un garrot à la racine de la queue ou de l'oreille pendant 24 heures (Le Bosc, Fozières, Brenas).

La queue devient noire, un abcès se produit au niveau du lien et, lorsqu'il est mûr, on le perce avec une épingle (Octon, Pignan, St-Étienne, Sumène) ou plutôt avec une tige de buis pour y introduire une tige de *marciule* (Soumont, St-Guilhem), ellébore fétide, ou de *renjuscle* (Soumont), euphorbe vénéneux.

Par le même procédé, on guérit aussi le poumon (Durfort).

Mais il arrivait souvent que la plaie s'infectât, aussi combat-on plus communément aujourd'hui cette maladie avec les antibiotiques (Cazevieille, Bernagues, N.-D.-de-L., St-Géniès), mais ils sont peu répandus dans les petits élevages de Lozère (Chanac). Lorsqu'on ne réussit pas à combattre le mal, la bête tombe du côté où le fiel a versé et une poche d'eau se forme dans la cervelle (Montpeyroux). Plusieurs estiment que le *fèl ratelenc* est une forme plus grave de la maladie (N.-D.-de-L.) qu'ils appellent aussi « la tremblante » (Pignan), mais pour d'autres, cette dernière est synonyme de *grataira* (Cournonterral) ou d'encéphalite (Sorbs).

Lorsque la brebis devient *caluga* (St-Martin-de-L.), *còrua* (St-Beauzile), *cap-borda* (Capestang), folle, c'est qu'elle a le tournis contre lequel il n'y a point de remède (Fozières).

Ce mal est provoqué par une goutte d'eau qui se trouve dans le cervelet (Lodève), ou par un ver, le *manhan* (La Vacquerie), le *borron* (Meyrueis, St-Pierre-de-N.), la *babòta* (Pignan)¹¹. Ce ver ressemble à une chenille et tombe parfois des narines lorsque la bête éternue (Olargues). C'est pour se protéger de ces grosses mouches qui pon-

dent dans leurs narines qu'aux heures chaudes de la journée les bêtes *cauman* (Capestang), *chorran* (Le Mas Raynal), chôme, en se serrant et en se cachant la tête sous le ventre des autres. Les chèvres le font aussi, même lorsqu'il fait froid (Latour).

Parfois on rend responsable de la douve du foie, mais aussi du tournis, un insecte qui vit dans l'eau et se fixe ensuite dans le foie ou la tête, tandis que les têtards de crapauds s'attaqueront aux poumons (Roure).

L'« œil blanc » ou l'« œil de verre », ou la *bruma* (Poilhes) c'est la cataracte ; un berger habile peut l'opérer en enlevant avec une épingle la membrane opaque qui s'est formée sur l'œil (Le Triadou). On peut aussi la soigner avec du sel (Peyremale), avec de l'os de seiche pulvérisé que l'on souffle dans l'œil malade avec un cornet en papier (Pézènas), avec du sucre fin, ou avec une tisane de camomille, de sureau ou de mauve (Le Puech, Roure), ou encore avec de l'huile de cade (Poilhes).

Dernières et étranges médications pour soigner un œil malade : mettre un lacet en cuir comme pendant d'oreille (Cournonterral), la bête en regardant sur le côté pour voir le lacet, se guérit (Pignan) ; enfin, introduire une paille de blé sans nœud, par la bouche, jusqu'à l'œil (Villefort).

Lorsque la brebis est *troçada* (Florac), boîteuse, c'est qu'elle a la *pesanha* (Ste-Croix), la *garelièira* (Aguessac), la *gòrelièida* (Mézérac), la *ranquièira* (Poilhes), le piétin.

Il est rare dans les garrigues (St-Pargoire) et sur les causses (Sorbs).

Ailleurs, on le soigne avec l'huile de cade (Altier), le sulfate de cuivre (Peyremale), le sulfate de fer (Lodève), en râclant le sabot et en l'oignant ensuite avec un mélange de poudre de chasse et d'ammoniaque, le tout ramolli avec du miel (Octon). Il est bon également de couper la corne du sabot aussitôt que le piétin se déclare car la corne durcit et le sabot alors s'allonge (Durfort). Cette maladie est parfois appelée la *grataira*, gratteuse ; les bêtes traînent les pieds et le troupeau en marche produit une lamentable musique (Vibrac).

D'autres désinfectants sont aussi utilisés : le pétrole, le crésyl, et l'ellébore fétide (Villefort, St-Martin-des-Combes).

Contre la *ronha*, gale, qui fait tomber la laine (Roure), outre les produits déjà cités, on utilise l'huile rance (St-Vincent, Meyrueis), une pommade à base de soufre (Mende), de pétrole ou de bleu de méthylène (Fontès), ainsi que le lindane (Sorbs).

Laisser le troupeau dehors pendant deux mois peut être également une excellente thérapeutique (St-Laurent).

La bête peut se gratter, non seulement à cause des démangeaisons provoquées par la gale, mais aussi lorsqu'elle se « fait en graisse » (Pézènas, Cazilhac). Cependant, quand elle perd la laine sous le cou, qu'elle saute en se grattant, qu'elle se roule par terre ou qu'elle se gratte l'extrémité de la colonne vertébrale tout en remuant les mâchoires, il s'agit de la forme héréditaire de la « tremblante » (Montblanc, Roure), dite aussi *grataida* (St-Pargoire). Les chèvres ne sont pas sujettes à la gale (Villefort), et la *ronha-briala* (Soumont) ou *cabràt* (Fontmagne) ou *cabrau* (St-Geniès), contrairement à ce que l'on pourrait croire, est la gale du museau et des oreilles chez les brebis. Par contre, les chèvres, comme les brebis, sont sujettes à la fièvre de Malte, efficacement combattue actuellement par la vaccination à la pénicilline (Fozières, Cabrerolles).

Pour se préserver de la *picòta*, clavelée, « qui fait tomber le sabot » (Pézènas), la quarantaine de surveillance était autrefois observée (St-Geniès), c'était une maladie redoutable, aujourd'hui disparue (Cournonterral).

Il faut avoir recours à la désinfection de l'alcali ou aux pointes de feu lorsque la brebis est *entessa* (St-Paul-et-V.), atteinte de mammites gangréneuse, qui apparaît après un froid : le pis devient dur et ne donne plus de lait. Sur la rive droite de l'Hérault, on dira plutôt *luta*, pour désigner une brebis qui n'a de lait que d'un côté (Pézènas, Canals).

Contre toutes ces affections épidémiques, l'époque actuelle a inventé la baignade aux antibiotiques — la brebis sait très bien nager — et la pulvérisation (Durfort), action qui n'a pas sa traduction en dialecte, vu sa nouveauté.

Quant au bain du 24 juin, avant le lever du soleil, autrefois pratiqué jusqu'aux Alpes (Roure), c'est, pour certains du moins, une superstition ridicule (Cazevielle). Faire traverser ensuite par le troupeau les cendres refroidies du feu de la St-Jean relève pareillement d'anciennes croyances, assez souvent encore respectées (Grandieu), de même que la bénédiction du pain et du sel pour les troupeaux aux chapelles de St-Roch, le 16 août (Lunas, Cessenon).

Conséquence souvent de la fièvre de Malte (Fozières), l'avortement — *desanhelar*, avorter — est soigné par une tisane de *cotèla*, glaïeul sauvage, à condition de la donner le jour où elle a été préparée (Pignan), ou par des compresses d'eau bouillie, d'eau de Javel ou de vinaigre. Remède préventif destiné à favoriser l'agnelage : le *sam-*

buc, sureau, qui combat aussi les rhumes (N.-D.-de-Londres). Se méfier dans les pâturages de la *ruda*, rue, qui fait avorter (Cournonterral), ou, après l'agnelage, rend le lait plus fort, amer, comme le chou pour la mère qui allaite (St-Guilhem).

Pour aider la brebis à évacuer le placenta, la tisane de vipère est la meilleure des potions (Pignan).

Si la bête *escampa le romiu*, bave les aliments qu'elle a ruminés, un remède consiste à lui faire avaler de l'urine humaine à jeun (Castries).

C'est aussi le remède qui est utilisé comme désinfectant contre la *brasièira* (St-Xist), le muguet des agneaux, qui produit une inflammation de la langue et des lèvres. Mais celui qui est le plus estimé est, bien sûr, l'herbe de la *brasièira*¹² (Brenas).

Une autre fougère lui est ailleurs préférée pour cet usage, l'herbe *daurada*, dorée (Pignan), *Ceterach officinarum*.

Parfois, c'est une décoction de mauve et de ronce (St-Geniès) qui est d'ailleurs le remède classique pour guérir un rhume chez l'homme, de même que la laine en suint autour du cou (Peyremale), qui, elle, guérit aussi les douleurs articulaires (Lunas).

La *brasièira* désigne également la fièvre aphteuse qui provoque aussi des inflammations aux onglons (Poilhes).

Un symptôme de mauvaise santé chez l'agneau, c'est la laine hérissée, on dira alors qu'il est *borrut* (Olargues) et la brebis sera dite *barbeta* (Meyrueis) si elle a les poils autour de la mâchoire et la laine hérissés.

Les plantes

Plantes dangereuses

L'herbe qui pousse haute et drue autour des fermes est loin d'être la meilleure (St-Guilhem) ; est à éviter pareillement l'*èrba spigada* (Montdardier), orge des rats, de même que l'herbe trop riche du printemps qui risque de provoquer un coup de sang appelé pour cela le *sang verd* (Aguessac), sang vert ou *mal sang*. Il faut alors pratiquer une saignée à l'oreille ou à la queue et ensuite fouetter la plaie (Argeliers, St-Gervais) ; mais, lorsque la bête tombe, si c'est du *mal tos*, crise d'épilepsie, quelquefois passagère, il faut au contraire s'abstenir de la toucher (Lodève).

La garrigue ne comporte pas, habituellement, de plantes dangereuses (Triadou), et même les *abausses* (Cournonterral), la *garolha* (St-Geniès), chênes épineux, où les bêtes laissent une partie de leur

toison, sont broutés au printemps ainsi que la *vauca* (v. p. 44), après qu'elle ait été brûlée.

Pourtant, certaines pâtures, où abondent les plantes fourragères dont les bêtes sont particulièrement friandes, sont dangereuses lorsqu'elles sont broutées en trop grande quantité : elles provoquent la *cofla-clofa* (Vendémian, St-Pargoire), gonflement ou météorisation. La brebis est dite aussi *enaurelada* (Meyrueis), l'effet se fait sentir une heure après l'ingestion pour le trèfle, mais la *lausèrda*, luzerne sauvage, de même que la luzerne ont un effet plus lent (Celles). A ne faire brouter que modérément pour la même raison la roquette blanche des vignes (Aumelas)¹³.

L'*afaratge* (Octon) ou l'*aserbadon* (Castries), la *sopada* (Vauvert), est le complément d'une pâture insuffisante dans une prairie artificielle d'orge, d'avoine, de vesces, de sainfoin ou de ray grass, mais il n'est accordé qu'environ 1/4 d'heure ; il est excellent pour le lait (Vauvert).

L'*entrefiòlh*, trèfle jaune des champs, serait à éviter, mais à la longue les bêtes s'y habituent (Chanac) ; le gonflement se produit surtout par vent marin (Cazevielle), ou lorsqu'elles sont à jeun.

Certains végétaux sont dangereux parce qu'ils provoquent l'ivresse, en particulier l'*amargalh*, ivraie enivrante des vignes (Mont-blanc), le *ròdor*, corroyère à fruits noirs abondant dans les terres argileuses et incultes où il constitue parfois un fléau mortel (St-Saturnin), et contre lequel le lait serait un antidote (Octon). Provoque aussi l'ivresse l'*embriaga-cabra* (St-Sauveur), le lotier corniculé.

A l'automne, le berger doit éviter de trop longues stations sous les *ausinas*, yeuses (Durfort), au moment de la chute des glands, dans les châtaigneraies lorsque le troupeau va y glaner après la récolte ou sous les *blacàs* (Villeveyrac), chênes blancs, ou roves (Lodève).

Contre le gonflement, les vieux remèdes sont toujours connus : mors en bois ou bridon de genêt qui, en maintenant la mâchoire ouverte, fera vomir l'animal (St-Xist). Quelques gouttes d'éther ou d'ammoniac dans un verre d'eau (Genolhac), ou une tisane de *trentenèl* (Usclas-du-Bosc), garou, auront un effet vomitif, ainsi que le tabac (N.-D.-de-L.).

Remède plus radical : le scalpel qui, en faisant une ponction dans l'estomac de la bête, laissera échapper les gaz de fermentation (Olargues), de même que le tuyau introduit jusqu'à l'estomac (Castries).

Autre accident, plus rare, mais dont la prévention, sinon la guérison, revêt un rite quasi-magique, apparemment d'inspiration chrétienne : lorsqu'une brebis se plante un clou dans la patte, il faut enterrer ce clou sous une pierre ou encore le planter dans un bois sec, après avoir fait avec ce clou un signe de croix là où il va être fixé (Pignan, Camprieu).

Plantes utiles

La récolte du *cade* dans les garrigues est abandonnée, malgré ce que nous disait ce témoin : il était persuadé que le canton voisin était toujours le centre français de la distillation de l'huile de cade. Elle reste pourtant, au moins dans l'esprit des bergers, le produit de base dans la pharmacopée des ovins, en particulier contre les maladies de la peau (Les Matelles, St-Xist). Et les grands-parents de cette bergère récoltaient encore l'huile de cade de cette manière fort primitive : on bourrait énergiquement de branches et surtout de racines de genévrier un chaudron qui était ensuite renversé sur une grande *lausa*, pierre plate, il n'y avait plus qu'à allumer un feu sous la pierre pour recueillir l'huile de cade qui s'écoulait le long des cannelures qui y étaient gravées (St-Sauv.).

Et on dit toujours dans sa région *oli de cade* pour désigner cette huile, alors que le genévrier y est cependant appelé *chai*. (G. Mills analyse dans sa thèse le cas analogue d'une expression figée : « la brebis en chaleur », se dit *es d'aret* « est de bélier », dans une région où pourtant le bélier est aujourd'hui appelé *paròt*, mais autrefois *aret* (Sorbs, St-Gervais).

Si les mangeoires ont pu recevoir autrefois des feuilles de mûrier, l'élevage du ver à soie est actuellement abandonné, malgré ce que croyait cette autre bergère, des Cévennes, qui était convaincue que son canton était toujours, comme dans sa jeunesse où elle élevait des vers, un centre important du travail de la soie, alors que l'on n'y tisse plus que le nylon.

Sont également abandonnées les garrigues, au dire de ce berger qui, sans le savoir, rejoint les écologistes modernes : il regrette l'époque où les coupes de chêne vert pour les boulangers et un nettoyage supplémentaire par les feux des bergers n'avaient pas encore rendu la garrigue impénétrable aux troupeaux, mais extrêmement vulnérable au feu (Cazevielle).

Parmi les plantes utiles, la *tanarida*, tanaïsie, est excellente contre les coliques et bienfaisante en toute circonstance (St-Guilhem).

Quant au *bonnet de capelan*, bonnet de curé ou bourse à pasteur, il est une défense contre les vipères (Le Puech)¹⁴ tandis que la *caga-*

rina, mercuriale annuelle, est purgative (Octon, N.-D.-de-L.).

Les parasites

La tique est signalée par tous nos témoins ; elle est, en général appelée *pat* sur la rive droite de l'Hérault, *rèse* sur la rive gauche, *barral* en Lozère et *lingasta* à proximité du Vidourle. Mais dans les zones frontières où deux ou trois des termes sont connus, nos témoins ont, le plus souvent, essayé de donner un sens différent à chacun, ainsi la tique a-t-elle été tantôt « grosse », « plate », « noire », « petit crabe », « rouge », « grosse et verte », « à plusieurs pattes » ou « qui se gonfle », ou « qui tombe lorsque la brebis est tondue » ou « qui forme des groupes de 15 à 20 autour des cornes ». G. Mills présente dans sa thèse ce cas typique des « quasi synonymes ». Ce phénomène linguistique assez général nous a parfois offert quelque difficulté : il était malaisé de connaître le sens vraiment autochtone.

Sur les poux et les puces, les avis sont encore partagés ; les chèvres ont des poux (St-Sauv.-Vauvert). Elles n'ont pas de poux (Lodève, Octon). Le pou de la brebis et de la chèvre a sur le dos une croix de Lorraine (Olargues). Les brebis ont des puces (Castries) ; si on met des chèvres dans un troupeau de moutons, leurs puces vont sur les moutons et y meurent étouffées (Triadou). Ni la chèvre, ni la brebis n'ont de puces (St-Sauv.). Les puces du fumier sont détruites au DDT et les tiques par une lotion à la cortisone (Latour).

Mais autrefois leur destruction était assurée par les étourneaux qui, au pâturage, se posaient sur le dos des bêtes et les débarrassaient des tiques et des moustiques. En outre, les hirondelles nichaient dans la bergerie, évitaient la prolifération des mouches et, pour prix de leur travail, cueillaient au vol des brins de laine pour leurs nids (Générac, Beauvoisin).

Les noms de cloches

Ils varient beaucoup d'une région à l'autre. Aussi l'*esquilhèr*, fabricant de cloches, préfère-t-il en général les désigner par un numéro, de 0 à 20 pour les petites, de 1 à 9 pour les grosses dont la bouche peut avoir jusqu'à 30 centimètres. Celles-ci étant destinées aux mulets. Dans chaque catégorie, elles sont définies, pour les fabrications courantes, selon l'épaisseur de la tôle, la forme de la bouche (ronde, ovale ou carrée) et selon le profil (droit ou bombé) du corps.

Mais il y a aussi celles qui sont exécutées sur commande pour satisfaire à des habitudes locales ou à des originalités de vieux ber-

gers, par exemple des cloches en bronze percées de trous.

Nous avons recueilli plus de 30 noms de cloches, mais qui peuvent, débarrassés de leurs diminutifs, se ramener aux 17 suivants : *esquilha* est le nom générique de « cloche », *picon* au-delà du Vidourle.

En général, les grosses cloches sont du masculin : *dralhau*, cloche de transhumance, *redon*, renflée au sommet, *clavelat*, rivetée, *clochard*, *sonalh*, *esquinlard*. Les petites cloches sont du féminin : *bletonada*, rivetée, *campaneta*, *cairada* ou *cadaida*, *clapa*, *cliqueta*, *pica*, *cimbola*, *sobarba*.

Mais ces termes désignent souvent la même chose, malgré ce que disent les bergers qui, plus d'une fois, ne sont pas arrivés à s'entendre sur le nom de celles qu'ils avaient sous les yeux, tandis que d'autres savent très bien que le fabricant tient plusieurs d'entre eux pour équivalents¹⁵. Sans omettre *platela* (Beauvoisin).

Plusieurs cloches sont d'ailleurs venues de Provence qui a eu longtemps à Salon un grand marché aux sonnailles. D'autres modèles sont venus des Pyrénées. Mais le Languedoc se fournit actuellement plus volontiers à Hérépian (Hérault) et le Comté de Nice dans le Piémont.

Pour donner un timbre à la cloche, faite de tôle d'acier brasée, on la trempe dans un bain électrolytique dont chaque fabricant garde le secret, outre la pousse verte de châtaignier à jeter dans le métal en fusion, pour les cloches fondues (Castanet).

Les colliers

Fabriqués souvent par les bergers, les colliers sont ovales, sauf ceux des grosses cloches de transhumance qui sont en forme de bât, ce sont les *grands gorjias* (Générac). Ils sont en bois de *fanabrega*, micocoulier (Octon), de saule, de frêne, ou d'*ons*, orme, ou d'*amborn* (St-Sauv.), cytise. Les clés qui le verrouillent sont en bois de cade, d'olivier, de châtaignier, et dans les Alpes, en corne de chamois. Ordinairement, le collier ne comporte qu'une ou deux clés, mais certains bergers mettent un point d'honneur à en prévoir davantage, jusqu'à cinq, et sculptées (Les Matelles). Le collier est l'orgueil du berger, on n'en verra jamais en plastique... (Argelliers).

Les battants

Lorsque les cloches sont livrées, c'est avec une tigarette de zinc comme *batalh* (Avène) ou *matable* (Florac), battant.

Quand on la remplace, c'est par un clou à ferrer les chevaux (Cabrerolles), ou un boulon de 12 (Latour) ou, si l'on peut, par une pierre de foudre, hache de pierre polie (Avène).

Mais le battant le plus utilisé est l'os qui, au dire des bergers, donne un son plus doux et qui a surtout l'avantage de ne pas user la cloche ; c'est lui qui s'use à la longue, mais il est facile de le renouveler (St-Étienne, St-Sauveur). Le plus commode, parce qu'il est déjà percé, c'est le tibia d'âne, de mulet ou de bœuf (Sorbs), mais le plus dur est la molaire de cheval (Olargues). A la tradition esthétique, l'os ajoute un aspect magique que ne possède pas le vulgaire métal (Castanet).

Les porteuses de cloches

Chaque propriétaire, selon son goût ou sa fortune, décide combien de bêtes porteront des cloches : ou bien toutes (Argelliers, Cournonterral), ou une sur dix (Durfort) ou, dans les petits troupeaux, une seule, l'*esquilhada*, la « clochée » qui, étant donné la grande variété des cloches, servira de signe de reconnaissance pour les bergers voisins (St-Xist). Pas question de mettre des cloches quand on va dans les plantations domaniales ou dans les propriétés d'autrui ; ou alors, s'il s'agit d'un petit troupeau, on les bourre avec de l'herbe (Fontmagne, Peyremale).

Les cloches ne sont pas un luxe inutile : elles rendent service au berger pour reconnaître plus vite l'âge des bêtes lorsque les cloches ont reçu cette destination par grosseur, au berger et au chien pour retrouver un groupe égaré ; elles sont utiles aux brebis en favorisant leur tendance grégaire. Un grand troupeau, surtout en transhumance, serait ingouvernable sans cloche (St-Michel). Il faut même surveiller de près un troupeau à qui on a mis les cloches pour le départ à l'estivage, elles sont « le chant du départ » (Les Matelles), en particulier le gros *draulhau* que l'on retirera à l'arrivée. Les bêtes prendraient facilement toutes seules le chemin de la montagne ; un groupe d'une dizaine a fait ainsi ses huit jours de trajet (Beauvoisin) et une autre fois on les a arrêtées juste à temps sur la draille de l'année précédente (Pignan).

Les bergers aiment à rappeler la chanson des cloches : *montan, davalareùm*, nous montons, nous descendrons chantent les grosses, et les petites, celles des agneaux, répondent : *benlèu, pas totes*, peut-être, pas tous (Sorbs, Viols-en-Laval).

Dans certaines régions, où le repos dominical est resté un acte religieux, on ne met pas les cloches au troupeau un dimanche

(Pignan), de même qu'on ne donne pas de sel ce jour-là (Les Plans)¹⁶

La cloche peut aussi servir en montagne, les jours de brouillard, pour guider le berger et son troupeau. C'est alors une cloche plus importante, en bronze, la « cloche de brume », montée sur un campanile et qu'on peut sonner de la fenêtre de la ferme.

Elle servait aussi à éloigner la foudre qui frappe souvent les troupeaux ou le berger (St-Étienne-de-Valdonnez).

La transhumance

L'*estivada* ou *montar a l'estiva* désignait autrefois le travail des ouvriers agricoles qui allaient faire la moisson à la montagne et revenaient dans la plaine pour les vendanges.

Ces termes ne désignent plus aujourd'hui que la transhumance (St-Pierre-de-N.). Elle ne se fait qu'en partie par les *dralhas* (*Carraires* au-delà du Vidourle) qui sont sans doute les vestiges des voies préhistoriques. Les routes modernes ont le plus souvent pris leur place ou aménagé leur tracé, mais certaines propriétés restent grevées de servitudes de passage pour les troupeaux¹⁷.

En relevant les itinéraires indiqués par nos témoins des garrigues, qui presque tous transhument, une conclusion semble se dégager c'est qu'ils suivent assez souvent les lignes de crêtes et qu'ils sont aussi liés aux ponts les plus anciens.

Le Pont du Diable, seul pont sur le cours moyen de l'Hérault jusqu'au XVIII^e s., est le plus souvent cité par nos bergers des garrigues. Mais, même avant l'extension du camionnage, un troupeau pouvait marcher dix jours pour gagner la montagne sans quitter les routes (St-Michel)¹⁸.

Les principaux pâturages d'estive se trouvent sur l'Aigoual, le Larzac, « Lozère » (St-Et.) et autrefois l'Aubrac, dont les vieux bergers ont gardé le plus mauvais souvenir, tant à cause de la longueur du trajet que des pertes importantes subies dans les inconfortables parcs d'altitude (Grandieu).

Si certaines drailles sont encore fréquentées et ne sont d'ailleurs souvent qu'une partie de l'ancienne voie directe sur des routes modernes plus sinueuses (Côte d'Arboras, Le Méjanel ou Draille de la Séranne), en fait, il ne serait pas possible d'en dresser une carte tellement leurs itinéraires sont enchevêtrés¹⁹.

Qu'on en juge par les quelques renseignements recueillis au cours de nos enquêtes :

a) Transhumance vers l'Aigoual et le St-Guiral à partir de Cla-

ret, St-Martin-de-Londres, St-Croix-de-Quintillargues, Villeveyrac, Fontès, La Salle, Sumène, Cazilhac.

b) Vers le Larzac, à partir de Ste-Croix, Beaulieu, Cazevielle, Lézignan-la-Cèbe, Montpeyroux, Clermont, Viols-en-Laval, Gigean, Les Matelles, Fontès, Fozières, Murviel-les-Montpellier, Mèze, Argelliers, Pignan, St-Pargoire, St-Georges-d'Orques, Le Puech, St-Martin-de-L., Vendémian, Montarnaud.

c) Vers le Mont Lozère, à partir de Viols-en-Laval, St-Martin-de-L., Durfort, N.-D.-de-L., Aumelas.

d) Vers l'Escandorgue, à partir de Gigean, Fozières.

e) Vers le Saumail, à partir de St-Vincent-d'Olargues, Prémian, Riols.

f) Vers les Alpes d'au-delà du Vidourle, à partir de Vauvert, Garons, jusqu'au Lubéron, les Basses Alpes, l'Isère et la Savoie, avec franchissement du Rhône à Tarascon et de la Durance à Bonpas, le bien-nommé...

La « transhumance inverse » (Rogues) est celle que pratiquent les propriétaires de la montagne qui louent des pâturages dans la plaine pour hiverner. Pour les sédentaires, *ivernar* signifie simplement, pour le troupeau « passer l'hiver », bien ou mal, selon le temps, les provisions et la santé (Sorbs). Cette transhumance inverse est rare (St-Michel, Viols-en-Laval, les Plans, Cabrerolles) et relativement récente, sauf pour les andorrans qui, depuis au moins cinquante ans, conduisent leurs troupeaux dans la moyenne vallée de l'Orb ou de l'Hérault, et même jusqu'au-delà du Vidourle. Autrefois, cette transhumance durait un mois (Fabrègues, Lézignan-la-Cèbe, Pardailhan, Capestang).

Une autre forme de transhumance, que nous pourrions appeler « nomade », est celle des bergers dont le troupeau est le seul bien et qui louent des herbages, l'été à la montagne, et l'hiver dans la plaine (Fozières, Le Puech).

La transhumance moderne fait appel aujourd'hui en grande partie au camion, et même, pour les longs trajets et les grands troupeaux, elle est réalisée par trains complets. Ce n'est pas toujours sans danger, tant à cause des brebis pleines que du changement trop brutal d'altitude (St-Michel, Pignan, Vauvert, Rogues). Mais, pour le berger, la cabine du camion sera un abri plus confortable pour la nuit que la *marega* (Capestang, La-Bastide-Pradines, Pèzènas, Montarnaud) qui, naguère, était encore son lot (Mèze, Villeveyrac), c'est-à-dire qu'il couchait sur la dure, roulé dans sa cape imperméable à capuchon, ou *ropa* (Usclas-du-Bosc).

Les pompons

Quelques grands troupeaux (4 000 bêtes) qui se constituent pour une transhumance collective, continuent encore, mais ils sont une minorité par amour de l'art et pour la joie des villages traversés, à décorer leur troupeau avec les *plumech* (Cazilhac), *floca* (Vauvert), *moscals* (St-Étienne-de-Valdonnez).

Ce sont des touffes de laines colorées et qui, retailées en boule, affectent à la fois la forme de petits plumets et de pompons et qui ornent surtout les bêtes à cornes.

Ils sont attachés sur la tête, le garrot et la croupe de l'animal, là où, au moment de la tonte, on a laissé la *frapa* (Aguessac, Mézérac).

Quelquefois, on se contente d'une seule raie appliquée sur le dos à la brosse à chiendent, avec de l'argile colorée (Rogues). Chaque propriétaire choisit une couleur différente, ainsi que pour le collier ; le tri sera facilité au moment de la descente (N.-D.-de-Londres).

Pour un troupeau de 4 000 bêtes, cette décoration et l'*esquilhatge* avec les grosses cloches de transhumance, demande un jour entier, même avec les aides, six bergers et huit chiens, et bien qu'on ne décore que 200 bêtes sur le total (Cazilhac). Mais on ne posera ni les grosses cloches, ni les pompons lorsque la famille est en deuil (Pignan, Cazeveille).

Le départ

Il a lieu ordinairement après le 8 juin, fête de la St-Médard, patron des bergers et protecteur contre les orages (Argelliers, St-Geniès)²⁰, et toujours en début de semaine pour éviter au maximum les embarras de la circulation dans les parties du parcours où il sera nécessaire d'emprunter la route. Les bêtes handicapées, *troçadas* (St-Étienne-de-Val., Mende) voyageront en camion, auront des lieux de pâture distincts et descendront avant les autres, c'est le *relais* (N.-D.-de-L., St-Étienne-de-V.) ou les *rassièiras* (St-Guilhem, Sumène).

Descendront aussi avant les autres, les jeunes de moins d'un an dites *bassibas* (St-Martin-de-Londres, La-Bastide-Pradines), *beligasas* (St-Guilhem, Durfort, Mende, St-Geniès), *borregas* (Poilhes, Cabrerolles), *catàlas* (St-Pierre-de-N.), *chatagas* (Chanac), *besoclas* (St-Germain-du-Teil), *anojiers* (Vauvert), *chassas* (Sauveterre).

L'étape

A l'arrivée de l'étape qui est en moyenne de 25 km, il n'y a pas

toujours de *cledas*, claies, ou *tavèlas* (Vauvert), pour constituer un parc ; le berger fait alors avec le chien le tour de la zone qu'il veut occuper. Au bout d'un moment, les brebis se couchent et dorment, c'est la *cochada* (N.-D.-de-Londres) ou la *jaguda* (Fontmagne). En partant des garrigues, il faut environ huit étapes pour monter en Lozère, trois pour l'Aigoual et une pour le Larzac.

Aux carrefours importants de drailles (Montpeyroux), des parcs sont prévus ; le berger, après avoir installé son troupeau dans le parc grillagé fermé à clef, peut aller rejoindre son gîte d'étape où il est quelquefois plus mal loti que ses bêtes.

Mais, pour les petits troupeaux autonomes qui ne peuvent s'offrir le luxe d'un âne, ni surtout d'un camion d'accompagnement avec son état-major, le berger s'arrête dans la nature lorsqu'il est fatigué (Villeveyrac).

Au pâturage d'estive, il aura pour maison la minuscule cabane portable où sa femme l'a eu, même la nuit, relayé (Altier).

Le tri

Avec les petits troupeaux confiés autrefois à un berger communal, le tri des bêtes, au retour du pâturage, ne constituait pas une difficulté, elles avaient pris l'habitude de rentrer seules à leur bergerie, la *jaça* ou le *cas* (Mende, Altier).

Elles s'étaient rassemblées seules sur la place du village à l'appel qu'avec la corne, quelquefois en coquillage, avait lancé le berger, ce berger que chaque famille devait nourrir une journée pour chaque dizaine de bêtes qu'on lui confiait (Altier, Villefort).

Par contre, si au moment de la montée en transhumance, il est facile de rassembler même de grands troupeaux car les brebis obéissent à leur instinct grégaire, il sera très long et malaisé de les séparer au moment de la descente, même si assez souvent les bêtes d'un même troupeau savent se retrouver dans les parcs (Rogues).

Chaque matin, avant de quitter le parc pour le pâturage, le berger fait lever ses bêtes un assez long moment à l'avance pour qu'elles évitent de trop crotter à l'extérieur (St-Genies).

Pour le retour, à la dernière étape de la descente, le parc sera muni d'un *pas forcat* (Vauvert), *triaire* (Le Bosc), *escaire* (Lauroux), claie mobile qui permet de séparer les troupeaux. Opération assez longue et pénible que, traditionnellement, certains éleveurs s'abstiennent d'effectuer un dimanche (Pignan). S'il fallait accomplir ce travail après que deux bergers aient involontairement *barrejat*, mêlé,

leurs troupeaux (Capestang, Prémian), le tri serait particulièrement incommode au pâturage (Vauvert).

Au débouché des vallées de l'Aigoual, sur les plaines du Gard et de l'Hérault, une vingtaine de lieux-dits ou de villages dont les noms sont dérivés de *trial* ou de *triador*, ont dû être ou sont encore des étales de tri.

Le chien

D'assez nombreux bergers sont persuadés que l'introduction du chien *chin* ou *can* (*gos* dans l'Aude et au fém. comme insulte), (Aguessac, St-Xist) est un luxe récent²¹.

Autrefois, c'était le *pilhard* (Usclas-de-Bosc), le *gojard* ou le *gandard* (St-Étienne-de-Valdonnez) qui jouait ce rôle, comme il remplissait aussi l'office de chasser les mouches, au *majoral*, maître-berger, pendant la sieste (St-Michel-d'Alajou). Le *traspastre* est le berger en second (Pézènes-les-Mines).

Le chien aurait été utilisé d'abord pour la lutte contre les loups.

Le chien de berger actuel est très bien adapté à son travail. Intelligent, on peut lui confier des missions très diverses ; outre celle, en joignant le geste à la parole, de ramener le troupeau ou quelques bêtes, *acotir una corriòla* (Meyrueis), poursuivre une coureuse, le berger peut lui demander de faire le va-et-vient devant la pâture provisoirement interdite, par exemple une vigne après la pluie, ou défendue, avant l'enlèvement complet de la récolte, par des roseaux, arborant parfois des chiffons noirs, signe de poison, plantés au milieu de la terre (Riols, Cabrerolles). Mais le chien laissera au berger le soin de faire franchir un passage difficile à une bête malade ou infirme (St-Sauv.).

Un *quilhòt*, petit tas de cailloux, à l'entrée d'un champ, peut servir de barrière symbolique (St-Guilhem). Si le troupeau est conduit à l'*aserbadon* (Lodève) (v. p. 60), le chien sera chargé de *parar a tal* (St-Étienne-de-V.), d'empêcher par morceau.

Sans chien, il serait difficile à un berger d'un petit troupeau qui se contente de *rasejar* (Ganges), de brouter les bordures, d'empêcher ses bêtes de franchir les *boières* (St-Pierre-de-Fage), limites, et de faire des dégâts dans les propriétés riveraines, ce qui est le souci constant du berger, malgré le proverbe provençal : « *escapadura non dèu vam* »...²².

Et lorsque à midi le berger est peu éloigné de la ferme, il peut lui dire : « *Vai-t-en a l'ostal* » et le chien après son repas viendra repren-

dre sa garde (Celles). Il peut aussi monter la garde pendant la nuit contre les voleurs auprès de certaines bergeries isolées. Hélas quelquefois sans succès (Cournonterral, Pignan). Le chien ne doit pas avoir de *cascarón* (Capestang), grelot, — *cascarèu* (Général) —, pour pouvoir surprendre la brebis en faute.

Et, au soir d'une étape de transhumance, il arrive souvent que le berger doive porter son chien ; épuisé par ses allées et venues, il a parcouru en effet le double de chemin (Gigean).

CONCLUSION

Nous avons laissé parler nos témoins. Nous ignorions tout. Ils nous ont appris énormément. Nous gardons le meilleur souvenir de leur accueil amical, de leur patience à répondre à nos curiosités et à faire resurgir de leur mémoire des souvenirs quelquefois amusants (toujours précieux pour l'historien et le lexicographe), parfois même douloureux.

Nous leur exprimons ici notre plus vive reconnaissance.

Il ne nous a pas été possible, à moins d'alourdir beaucoup ces quelques notes et de faire quelquefois double emploi avec la Thèse de G. MILLS, de citer toujours toutes nos références à leurs déclarations. Nous n'avons cité, ordinairement après le terme occitan, qu'un ou deux témoins représentant une région.

Nous avons noté (voir p. 37), que nos témoins connaissaient ordinairement assez bien le dialecte local, même si très souvent il a été très influencé, surtout dans la région des garrigues, par le français, mais en général, il n'est pas parlé en famille, bien que les enfants et même plus rarement les petits-enfants, le connaissent encore sans le parler.

Il faut cependant faire une exception pour la région montagnaise où, deux fois sur cent peut-être, il reste le langage habituel.

Nous ne pouvons, à ce sujet, donner de meilleure conclusion que celles que G. MILLS consacre à la possible survivance du dialecte : « Les enseignants qui, au début du siècle, cherchaient à détruire la langue, réussirent-ils à la sauver ? C'est peu probable ; elle était un moment d'une civilisation en voie de disparition. Elle mérite attention et respect, comme les vieilles pierres qu'il faut conserver à cause des souvenirs qui s'y rattachent. Notre enquête n'avait d'autre but que de contribuer à ce sauvetage. »

André CABROL

NOTES

(1) « Par rapport au milieu du XIX^e s., l'effondrement est de 50 %, *La Garrigue Montpelliéraine*, Raymond Dugrand, Paris, P.U.F., 1964.

(2) « Trois propriétés frôlaient, en 1956, les 1 000 hectares de garrigues », R. Dugrand, op. cit.

(3) « Les 2/5 de la traite se font à la machine. Les nouvelles machines inspirées de la traite des vaches seraient excellentes si la brebis n'était pas aussi grégaire et se laissait facilement traire seule. », Symposium de Millau, 15 mai 1973.

« Le nombre d'éleveurs qui livrent leur lait aux sociétés de Roquefort a diminué de 1 000 au cours des dix dernières années, mais les quantités livrées ont cependant augmenté de 1 000 litres » (Rapport Société 1967).

(4) « de 4 à 20 », R. Dugrand, op. cit.

(5) « et au XVIII^e s., on avait même dû interdire l'élevage de la chèvre sur les Causses. Interdiction qui semble n'avoir été que médiocrement observée ». *Féerie d'une terre pauvre. Évocation du Larzac méridional*, Georgette Milhau, Montpellier, 1969.

(6) En France = 3 bêtes en 2 minutes 17 secondes à la tondeuse électrique. Salon de l'Agriculture, mars 1974.

(7) Georgette Milhau, op. cit., note que L. Balsan a découvert dans la Séranne, sur la rive droite de l'Hérault, un dépôt préhistorique de poix...

(8) Virgile parle déjà du double agnelage (*Géorg.* II, 136), mais ajoute que les arbres produisent aussi deux fois des fruits. Allusion aux figues fleurs ou vision idyllique du retour à la terre ?

(9) « A 100 jours, les agneaux ont un peu moins de poids et leur chair rosée n'est pas facilement acceptée par la clientèle ». (Expérience à St-Gély-du-Fesc., R. Dugrand, op. cit.).

(10) « Dès l'époque romaine une différenciation s'opère, la race laitière, la causerarde, ne transhume pas », A. Durand-Tullou, Rogues.

(11) C'est peut-être là l'étymologie de la Babotte, la vieille tour des remparts de Montpellier, son escalier donnant le tournis, comme le ver.

(12) « Capillaire de Montpellier ou cheveu de Vénus, très usité autrefois dans les affections des voies respiratoires ». *Flore de Montpellier*, Loret, 1886 (La tradition pastorale s'est donc révélée plus tenace que ne le croyait cet éminent botaniste du siècle dernier).

(13) *Diplotaxis erucoïdes*.

(14) Recommandé par les anciennes flores pour ses propriétés astringentes.

(15) Élian Finbert dans *Provence pastorale*, Horizons de France, 1956, donne lui aussi 17 noms de cloches. A travers leur phonétique provençale, il est facile de reconnaître la plupart des termes que nous donnons ci-dessus : *redon, clarin, picon, sonalhon, bregalhon, miega-longueta, clavela, bordon, tabasson, clapa, claparda, plata, bidoret, timborle, queirada, peitrau, esquerla*.

Dans *Le folklore des Pays d'Oc*, le Berger et son troupeau, Jean Poueigh, Payot 1952, donne également 17 (!) noms de cloches en Languedoc et en Provence, dont, outre ceux déjà cités : *clanca, rebomba* et *esparradon* (page 132).

(16) « Un règlement fixe le nombre de redouns : deux gros et dix petits par cent têtes », p. 62, dans *La Transhumance. Du Vercors au Ventoux*, Jacqueline Jacoupy, Stock, Paris, 1933 (Il semblerait que ce règlement soit périmé).

(17) « Un règlement datant de l'Ancien Régime fixait la largeur des drailles de 10 à 20 m... En 1790, il y avait 500 000 transhumants, en 1930, on n'en comptait plus que 200 000. *La Transhumance...*, op. cit.

« Il ne reste plus que 20 000 têtes dans la garrigue montpelliéraine en 1964. ». R. Dugrand, op. cit.

(18) « Les pâturages inemployés des Causses depuis l'exode rural ont modifié en petite transhumance (2 à 3 jours de route et quelques dizaines de milliers de bêtes), la grande transhumance qui, en 7 jours de route, drainait vers l'Aubrac, jusqu'à 1 900 m d'altitude des centaines de milliers d'ovins du Languedoc. La dernière grande transhumance a eu lieu en 1965 ». *L'Aubrac*, CNRS. A. Durand-Tullou (Rogues) : « Le reboisement menace la transhumance ».

(19) Déjà l'étude faite en 1912 sur les drailles avouait : « La reconstitution de ce réseau à demi-effacé est un travail d'archéologie assez incertain quant aux résultats », *Société Languedocienne de Géographie*. Montpellier, 1912.

(20) St-Médard, évêque de Noyon et de Tournai au VI^e s. Par quelle voie son culte a-t-il transhumé en Languedoc ?

(21) Des *matisses*, chiens de berger, sont signalés dans l'Aveyron dès 1505, *Dict. du Rouergue*, Affre, 1903.

« Les Égyptiens, 5 000 ans av. J.-C., utilisaient des chiens de berger », Ph. Diolé, *Le chien*, 1974.

(22) E. Finbert, op. cit.

La revue signalera les ouvrages ethnographiques
qui lui seront envoyés.

Les envois et la correspondance concernant
la rédaction doivent être adressés à :

FOLKLORE Maison Mot
91, rue Jules Sauzède - 11000 Carcassonne

IMPRIMERIE GABELLE
CARCASSONNE

Commission paritaire N. 21752

Dépôt légal : 4^e trimestre 84